

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
LE GÉNÉRAL D'ARMÉE
SAÏD CHANEGRIFA EN VISITE
OFFICIELLE AU QATAR

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire a entamé, dimanche, une visite officielle au Qatar, pour prendre part à la 9ème édition de l'Exposition et la Conférence internationale de Doha sur la Défense maritime "DIMDEX-2026", indique un communiqué du ministère.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 27 Rajab- 19 Janvier 2026 - N° 1215 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

TENSIONS AUTOUR DU
GROENLAND
**L'EUROPE UNIE
CONTRE LE GRAND
ALLIÉ D'HIER**



La proposition d'imposer de nouvelles taxes douanières à plusieurs nations européennes, formulée par le président américain Donald Trump en vue d'obtenir la cession intégrale du Groenland, a provoqué une réprobation généralisée et immédiate parmi les dirigeants du continent. Cette annonce, faite publiquement en ligne, remet en cause la trêve commerciale établie l'an dernier entre les États-Unis et l'Union européenne et relance les appels à une riposte collective.

P.7

LANCÉMENT HIER
DES SOLDES D'HIVER 2026
À ALGER

**POUR SOUTENIR LE
POUVOIR D'ACHAT ET
STIMULER LE
COMMERCE**

Les soldes d'hiver 2026 ont officiellement commencé dimanche à Alger, offrant aux consommateurs l'opportunité d'acquérir une variété de produits à des prix attractifs, tout en participant à la dynamisation du commerce et au renforcement du pouvoir d'achat.

P.4

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS

RÉORGANISATION DE LA PRATIQUE POLITIQUE SUR DES BASES CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES RENFORCÉES



P.3

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a indiqué, dimanche, que le projet de loi relatif aux partis politiques vise à réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles, juridiques et institutionnelles renforcées, en vue de faire des partis un socle essentiel pour l'établissement d'institutions fortes.

ACCIDENTS LIÉS AU GAZ

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR RAPPELLE LES CONSIGNES ET MESURES DE PRÉVENTION

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a, dans un communiqué rendu public dimanche, rappelé aux citoyens les consignes et les mesures de prévention à suivre pour prévenir les accidents pouvant survenir suite à une fuite du gaz de monoxyde de carbone.

P.16

HYDRAULIQUE

BISKRA AU CŒUR DES PRIORITÉS HYDRAULIQUES NATIONALES

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, s'est rendu dimanche dans la wilaya de Biskra pour une visite de travail consacrée à l'évaluation de plusieurs opérations relevant de son département ministériel. Cette tournée lui a permis de suivre de près l'état d'avancement de projets stratégiques destinés à renforcer la mobilisation et la gestion des ressources hydriques dans la région.

Par Halim Dardar

Au niveau du chef-lieu de la wilaya, le ministre a procédé à la pose de la première pierre d'un futur réservoir d'eau d'une capacité de 5.000 mètres cubes. Cet ouvrage, qui sera implanté dans la zone d'extension urbaine située au nord de la ville, vise à accroître les capacités de stockage afin de répondre aux besoins croissants des populations des nouveaux pôles d'habitat, comme l'a expliqué le directeur local de l'hydraulique, Abid Feradi.

Poursuivant sa visite dans la commune d'El Kantara, M. Derbal a inspecté un chantier sectoriel portant sur la réalisation d'un autre réservoir d'une capacité de 3.000 mètres cubes, dont le taux de réalisation atteint actuellement 58 %. Il s'est ensuite informé de l'état d'avancement des travaux relatifs à la mise en place d'un réseau d'irrigation destiné aux palmeraies de la région.

Sur place, le ministre a mis en



avant l'importance stratégique de ce projet d'irrigation, soulignant son rôle dans la réhabilitation et la valorisation du patrimoine phoenicole local, ainsi que dans la dynamisation d'une activité agricole essentielle, génératrice de revenus pour de nombreuses familles de la zone.

La visite s'est également pour-

barrage de Beni Haroun, dans la wilaya de Mila, vers Biskra, présentée par le directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts, Abdelatif Azira.

À l'issue de ces exposés, M. Taha Derbal a rappelé que l'Algérie, à l'instar des autres pays, subit les impacts des changements climatiques, tout en précisant qu'elle ne se trouve pas en situation de danger, grâce à la disponibilité de ressources, à des compétences qualifiées et à une volonté politique affirmée, pleinement consciente de l'enjeu stratégique que représente l'eau.

Dans la commune d'Aïn Zaâtourt, le ministre a enfin inspecté un projet de forage exploratoire atteignant une profondeur de 1.200 mètres. Cette opération, inscrite dans le cadre d'un programme sectoriel affichant un taux d'avancement de 60 %, a pour objectif de renforcer l'alimentation en eau potable au profit des habitants de cette collectivité.

HD

COLLOQUE SUR HOCINE AÏT AHMED

UNE PERSONNALITÉ QUI A MARQUÉ L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

Des universitaires et des chercheurs en histoire ont mis en lumière, dimanche, le parcours militant et l'héritage intellectuel du défunt moudjahid Hocine Aït Ahmed, une personnalité qui a marqué l'histoire de l'Algérie.

Lors d'une table ronde intitulée "De la lutte contre le colonialisme au combat démocratique", organisée dans le cadre des travaux de la deuxième journée du colloque international sur le parcours militant et l'héritage intellectuel du défunt moudjahid Hocine Aït Ahmed, l'historien français Gilles Manceron a évoqué l'action politique et diplomatique de Hocine Aït Ahmed en faveur de l'internationalisation de la cause algérienne durant la Guerre de libération nationale, soulignant que le défunt était "un homme de terrain et de culture, et un modèle de lutte qui a défendu la liberté et la démocratie tout au long de sa vie".

Hocine Aït Ahmed, est "une personnalité aux multiples dimensions et talents, qui a marqué l'histoire de l'Algérie et qui, loin de s'enfermer dans une identité donnée, a défendu la pluralité de l'Algérie", a-t-il ajouté.

De son côté, le sociologue Aissa Kadri est revenu sur la lutte menée par Hocine Aït Ahmed contre le colonialisme français, mettant en avant les hauts faits de cette personnalité hors du com-



mun dans la défense de la patrie, ainsi que ses idées révolutionnaires en faveur de la lutte des peuples opprimés.

Pour sa part, le professeur Smaïl Tahri de l'Université de M'sila a passé en revue les positions et les contributions d'Aït Ahmed durant la Révolution de libération nationale, soulignant que son combat politique, intellectuel et diplomatique ont fait

de Hocine Aït Ahmed "une personnalité hors du commun, qui est restée fidèle à ses principes et aux principes de la glorieuse Révolution du 1er Novembre".

Dans le même contexte, le Secrétaire général de l'Initiative nationale palestinienne, Mustafa Barghouti, a évoqué la pensée "profonde" d'Aït Ahmed en établissant un parallèle entre ses idées et la situation actuelle en Palestine, relevant une "grande similitude" entre la lutte des peuples algérien et palestinien.

Hocine Aït Ahmed était "un leader révolutionnaire et un grand penseur", a-t-il ajouté, soulignant que "bon nombre de ses idées demeurent d'actualité".

Organisé par le Front des forces socialistes (FFS), à l'occasion du 10e anniversaire du décès de Hocine Aït Ahmed, ce colloque a été marqué par plusieurs interventions axées sur le parcours militant, politique et intellectuel du défunt.

APS

TRANSPORT MARITIME L'ENTMV REPORTE TROIS TRAVERSÉES EN RAISON DES MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), a annoncé, dimanche dans un communiqué, le report de trois (03) traversées en raison des mauvaises conditions météorologiques.

La traversée Skikda-Marseille programmée le 19 janvier a été reportée au 21 janvier à 12h00, indique le même communiqué, précisant que l'opération d'enregistrement s'effectuera de 6h00 à 10h00.

La traversée Oran-Marseille, initialement prévue le 21 janvier, a été reportée au 23 janvier à 12h00, tandis que celle programmée le 28 janvier a été reportée au 30 janvier à 11h00. Quant à la traversée Alger-Marseille, prévue le 20 janvier, l'opération d'enregistrement aura lieu de 14h00 à 17h00.

RE

SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT 2025 L'ALGÉRIE OCCUPE LA PREMIÈRE PLACE MONDIALE EN TERMES DE NOMBRE D'ACTIVITÉS

L'Algérie occupe la première place mondiale en termes de nombre d'activités organisées lors de la 17e édition de l'entrepreneuriat, a indiqué dimanche le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, s'appuyant sur les données du Réseau mondial entrepreneurial.

Selon les chiffres du Réseau, organisateur de cette manifestation internationale, la 17e édition, tenue du 17 au 23 novembre 2025, a vu l'organisa-

sation de 58750 activités en Algérie, qui arrive en tête du classement mondial, suivie de l'Ethiopie (20032 activités) et du Brésil (7400 activités).

Cette position est le fruit des efforts consentis durant la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, une édition organisée sous le patronage du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et marquée par une large participation regroupant les différents intervenants dans le système national de l'entrepreneuriat, dont des départements ministériels, des

organismes d'appui et d'accompagnement, des start-up et des micro-entreprises, ainsi que des partenaires nationaux et internationaux, précise la même source.

Le ministère a ajouté dans son communiqué que cette édition "est un indicateur fort de la mobilisation nationale autour de cette manifestation internationale, ce qui reflète l'intérêt croissant porté à l'entrepreneuriat et consacre son slogan +Ensemble, nous batissons+", selon la même source.

RE

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS RÉORGANISATION DE LA PRATIQUE POLITIQUE SUR DES BASES CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES RENFORCÉES

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a indiqué, dimanche, que le projet de loi relatif aux partis politiques vise à réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles, juridiques et institutionnelles renforcées, en vue de faire des partis un socle essentiel pour l'édition d'institutions fortes.

Présentant le projet de loi organique relatif aux partis politiques devant la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Sayoud a précisé que ce texte vise à "réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles, juridiques et institutionnelles renforcées, en vue de faire des partis un socle essentiel pour l'édition d'institutions fortes et crédibles, à même de conforter l'Etat de droit et la stabilité du pays".

Après avoir rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a veillé à ouvrir la voie à des études approfondies et à des consultations élargies associant acteurs politiques, élites universitaires

et juristes, le ministre a souligné que ce projet de loi "offrira un cadre juridique clair et intégré, permettant aux formations politiques d'exercer leurs activités suivant des règles précises, basées sur la transparence, la reddition de comptes et le respect des principes du pluralisme et de la concurrence politique loyale".

Ce projet de loi, constitué de 97 articles répartis sur 7 chapitres, garantit aux partis politiques un champ d'action élargi assurant une participation effective à la vie politique, ainsi que des moyens d'action, d'organisation et d'expression, tout en leur permettant de contester les décisions administratives devant les tribunaux, a précisé M. Sayoud.

De leur côté, "les partis sont tenus de respecter les dispositions de la Constitution, les valeurs, les principes et l'identité de la société algérienne,



les fondements de l'Etat algérien et tout ce qui a trait à la souveraineté, à la défense et à la sécurité nationales, de même qu'ils doivent observer un ensemble de pratiques garantissant la probité dans l'action politique et consacrer les principes démocratiques dans leur organisation et leur fonctionnement", poursuit le ministre.

Le texte "interdit aux partis politiques d'exercer leur activité sur une base religieuse, régionale, raciale ou

toute autre considération susceptible de porter atteinte à la souveraineté nationale, à l'ordre public ou aux valeurs démocratiques", de même qu'il "leur interdit toutes relations de dépendance vis-à-vis d'intérêts étrangers et de parties étrangères", ajoute le ministre.

L'objectif de cette révision est de "renforcer le rôle central des partis politiques", en leur conférant de nouvelles missions, dont "la contribution

à la mise en œuvre de la politique générale du Gouvernement", a encore fait savoir M. Sayoud.

Ce texte prévoit, par ailleurs, des sanctions juridiques visant à mettre fin au nomadisme politique des élus, a souligné le ministre.

En effet, selon le texte proposé, "en cas de nomadisme, l'élu est déchu de plein droit de son mandat électif et radié définitivement du parti politique concerné", a-t-il expliqué.

De plus, le texte introduit de nouvelles conditions et mesures pour la création et l'agrément des partis, tout en "permettant à ces derniers de former des coalitions dans un cadre juridique bien défini, avec la possibilité de les annuler en cas de manquements", a-t-il poursuivi, soulignant que le projet de loi consacre aussi "le principe de l'alternance démocratique comme règle fondamentale de l'organisation et de la gestion des partis".

Concernant le financement des partis, le texte "consacre la transparence dans la gestion financière, à travers l'interdiction du financement étranger, l'obligation de déclaration des dons, le contrôle des comptes et

la présentation d'un rapport financier annuel", précise le ministre, ajoutant que le texte prévoit également "la dissolution d'un parti pour non-participation à deux échéances électorales successives", afin de "permettre aux partis sérieux d'accomplir pleinement leur rôle dans l'encadrement de la société et la formation d'élites politiques qualifiées et conscientes".

RA/APS

JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMUNE

LES WALIS DE LA RÉPUBLIQUE SUPERVISENT LES ACTIVITÉS DE CÉLÉBRATION

Les walis de la République ont supervisé, dimanche, à travers différentes régions du pays, les activités de célébration de la Journée nationale de la commune, en consécration de la place centrale qu'occupe la commune en tant que base essentielle du développement local et outil efficace pour la concrétisation de la politique de décentralisation, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Les walis de la République ont supervisé "les activités de célébration reflétant la place centrale

de la commune en tant que base essentielle du développement local et outil efficace pour la concrétisation de la politique de décentralisation", et ce, en présence des autorités locales, des élus, des cadres du secteur, ainsi que de représentants de la société civile, a précisé la même source.

Dans ce cadre, les efforts déployés pour l'amélioration de la qualité des services publics et le renforcement de la gouvernance locale ont été mis en avant, outre la distinction de cadres et de fonctionnaires communaux, en reconnaissant

sance de leur engagement et de leur dévouement au service du citoyen.

A cette occasion, l'accent a été mis sur l'intérêt accordé par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, à la poursuite du "soutien aux collectivités locales et au renforcement de leurs capacités humaines et institutionnelles" pour "une commune moderne, performante et proche des attentes du citoyen", note le communiqué.

RA

JUSTICE

OUVERTURE DU CONCOURS D'ACCÈS À LA FORMATION POUR L'OBTENTION DU CAPA

Le ministère de la Justice a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'ouverture du concours d'accès à la formation en vue de l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), dont les inscriptions débuteront à compter du 1er février prochain.

La participation à ce concours est ouverte à toute personne souhaitant accéder à la profession d'avocat et remplissant les conditions requises, a précisé la même source.

La période des préinscriptions s'étendra du 1er au 12 février prochain et s'effectuera via le site officiel du ministère de la Justice : <https://concours.mjustice.dz>.

Les dossiers de candidature doivent être déposés durant la période allant du 15 février au 5 mars, au niveau des facultés de droit suivantes : Batna 1, Béjaïa, Biskra, Blida 2, Tlemcen, Tizi Ouzou, Alger 1, Sétif 2, Sidi Bel Abbès, Annaba, Constantine 1, M'Sila, Ouargla, Oran et Bordj Bou Arreridj, selon la même source.

Les candidats pourront également déposer leurs dossiers au niveau des annexes ouvertes dans les facultés suivantes : Adrar, Tamanrasset, Illizi, Béchar, Tindouf, Tiaret et Ghadaïa.

S'agissant des conditions de participation, le candidat au concours doit être de nationalité algérienne, être titulaire au minimum d'une licence en droit ou d'un diplôme universitaire étranger reconnu équivalent, jouir de ses droits civils et politiques, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pour des faits portant atteinte à l'honneur et aux bonnes mœurs, et justifier d'un état de santé physique et mentale compatible avec l'exercice de la profession, note le communiqué.

Le dossier d'inscription comprend une demande écrite signée par le candidat, une copie du diplôme de licence en droit ou d'un diplôme universitaire étranger reconnu équivalent, une copie de la carte nationale d'identité, une photo d'identité récente, ainsi que le reçu de paiement des droits d'inscription.

Le concours comporte des épreuves écrites d'admissibilité et une épreuve orale d'admission définitive. Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront les 11 et 12 avril prochains. L'épreuve orale d'admission définitive aura lieu vingt (20) jours après la date de l'annonce des résultats des épreuves écrites", a précisé la même source.

Les épreuves écrites d'admissibilité porteront sur les matières suivantes : le code civil, le code de procédure civile et administrative, le code pénal ou de procédure pénale, le code de commerce, ainsi qu'une épreuve en langue française ou anglaise.

"L'épreuve orale d'admission définitive consistera en un entretien avec le jury portant sur la culture juridique générale et la capacité d'expression dans l'une des matières précitées", selon le communiqué.

RA

LANCÉMENT HIER DES SOLDES D'HIVER 2026 À ALGER

POUR SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT ET STIMULER LE COMMERCE

Les soldes d'hiver 2026 ont officiellement commencé dimanche à Alger, offrant aux consommateurs l'opportunité d'acquérir une variété de produits à des prix attractifs, tout en participant à la dynamisation du commerce et au renforcement du pouvoir d'achat.

Par Youcef Hamidi

Le lancement de cette opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré de Ramadhan puis durant la période de l'Aïd El-Fitr, s'est déroulé au centre commercial "Marina Mall", sous la présidence du directeur central au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Nourredine Haridi, accompagné du directeur régional du commerce pour la région d'Alger, Moumene Hocine.

Ces soldes, organisées dans toutes les wilayas du pays, concernent plusieurs catégories de produits de consommation, notamment les vêtements, les chaussures et les articles ménagers. Les commerçants participant à l'opération sont tenus de se conformer strictement à la législation en vigueur, en veillant notamment à l'affichage clair des soldes, à la distinction des prix avant et après remise, ainsi qu'au respect du taux de réduction appliqué.

À cette occasion, M. Haridi a rappelé que cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre des directives de la ministre du Commerce, Amel Abdellatif, visant à soutenir le pouvoir d'achat, assurer la disponibilité des produits et garantir la transparence des transactions commerciales. Il a également précisé que les agents du commerce de toutes les wilayas sont mobilisés pour contrôler le respect des conditions de cette opération, appelant les commerçants à y participer pleinement.

Les ventes en soldes sont encan-



drées par le décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006, qui fixe les règles et modalités relatives aux ventes en soldes, aux ventes promotionnelles, aux liquidations de stocks, aux ventes en magasins d'usines et aux ventes au déballage, avec ses modifications et compléments.

Ces ventes sont organisées deux

fois par an : en été, entre juillet et août, et en hiver, entre janvier et février, chaque période durant six semaines consécutives, les dates étant fixées par arrêté du wali.

Les commerçants souhaitant bénéficier d'une autorisation pour participer aux soldes doivent préalablement déposer un dossier

auprès des directions du commerce de leur wilaya, comprenant une copie de l'extrait du registre de commerce ou de l'artisanat, ainsi qu'une liste détaillée des produits concernés, indiquant quantités, prix et taux de remise appliqués.

Y.H

VOIES FERRÉES

PLUSIEURS PROJETS RÉCEPTIONNÉS EN 2026

Plusieurs projets ferroviaires à travers le territoire national seront réceptionnés au cours de l'année 2026, permettant l'extension du réseau national et l'amélioration de la fluidité du trafic et favorisant le développement socioéconomique, a indiqué dimanche un responsable de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANSRIF).

Dans un entretien à la Radio nationale, le directeur central de l'Agence, Nabil Boubaya a fait savoir qu'outre la mise en service prochaine de la ligne minière Sud-Ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet "après le succès de la phase des essais techniques", l'année 2026 verra la réception de plusieurs autres projets ferroviaires dont plusieurs tronçons de la ligne minière Est pour le transport du phosphate et ses dérivés, ainsi que le dernier tronçon de la ligne des Hauts-Plateaux.

Concernant la ligne minière Est, s'étendant sur une longueur de 422 km, le responsable a affirmé que les travaux sont à un stade avancé pour le dédoublement de la voie sur plusieurs tronçons, dont Annaba-Bouchegouf et Oued Keberit-Driéa, lesquels seront réceptionnés durant l'année en cours.

Par ailleurs, le dernier tronçon (73 km) de la ligne des Hauts-Plateaux, qui s'étend sur 1.046 km, entre Tiaret et Tissemsilt, sera aussi réceptionné, ce qui permettra l'exploitation intégrale de cette ligne ferroviaire stratégique moderne reliant Tébessa à l'est et Sidi Bel Abbès à l'ouest, en passant par M'Sila et Boughzoul (wilaya de Médéa), selon le même responsable.

Par ailleurs, les travaux de renforcement du réseau à l'est du pays se poursuivront en vue son extension et de sa modernisation, pour relier les ports de Skikda et de Djem Djen (wilaya de Jijel) à Touggourt et Hassi Messaoud (wilaya d'Ouargla), outre les projets programmés dans la région centre, dans le cadre de l'axe Alger-Tamanrasset, notamment à travers le lancement du projet Laghouat-Ghar-



daïa-El Menia sur un linéaire de 495 km, ce qui permettra de consolider le réseau national afin d'assurer "le transport des marchandises et des voyageurs avec plus d'efficacité et de manière équilibrée entre les différentes régions", selon le directeur.

Ces projets seront réalisés dans le cadre d'un programme d'investissement d'une enveloppe de 2.400 mds DA, a précisé M. Boubaya, soulignant que la mise en œuvre de ce programme a permis, à ce jour, l'extension du réseau de 4.000 km il y a quelques années à 5.738 km actuellement.

Concernant la ligne minière Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, s'étendant sur une distance globale de 950 km, le responsable a affirmé que "celle-ci est

désormais prête pour l'exploitation commerciale, après le succès de la phase des essais techniques".

Cette ligne minière a été conçue pour transporter annuellement 50 millions de tonnes de minerai de fer à partir de la mine de Gara Djebilet, ainsi que 25 millions de tonnes de ressources transformées issues des usines de transformation que le secteur des mines s'attelle à réaliser.

Cet axe bénéficie d'une capacité de charge supérieure à 32,5 tonnes, soit un niveau nettement plus élevé que celui du reste des lignes du réseau national, selon le directeur, ajoutant que l'exploitation de la ligne se fera à une vitesse de 80 km/h pour le transport de marchandises et de 160 km/h pour le

transport de voyageurs. Le responsable a affirmé que "cette grande réalisation est l'œuvre de mains algériennes qui ont surmonté tous les difficultés notamment celles liées au relief de la région, ajoutant que quarante-cinq (45) ponts ont, ainsi, été construits pour contourner les oueds, en plus d'un volume record de terrassement (remblai et excavation) estimé à 75 millions de mètres cubes avec des rendements sans précédent dépassant les 5 millions de mètres cubes par mois".

De son côté, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a entamé son travail proactif il y a plusieurs mois afin d'assurer le bon fonctionnement de cette ligne en déployant toutes les ressources humaines, matérielles et logistiques nécessaires.

A cet égard, le directeur central chargé de la clientèle à la SNTF, Farid Hallache, a affirmé dans une déclaration à la Radio Algérienne, que la mise en service de la ligne permettra d'embaucher plus de 550 employés dans un premier temps, un chiffre appelé à atteindre 3000 employés plus tard.

Concernant le transport de voyageurs, la compagnie exploitera cette ligne avec deux (2) trains, le premier partira quotidiennement de Béchar à 8h30, tandis que le second partira de Tindouf à 9h15 tous les jours, avec la possibilité de réserver les billets en ligne, a ajouté le même responsable, précisant que cette ligne dessert les gares d'Abadla, Hammaghuir, Tabelbala, Hassi Khébi et Oum El Assel.

RE

SÉTIF DES MILLIERS DE DIPLOMÉS INTÉGRÉS DANS LE TISSU ÉCONOMIQUE

Plus de 16.000 diplômés issus des établissements de formation professionnelle de la wilaya de Sétif ont été intégrés, au cours des quatre dernières années, au sein d'entreprises économiques implantées localement, a indiqué dimanche le directeur du secteur, Abdelkarim Driss.

Par Ali Boudefel

Dans une déclaration accordée à l'APS, le responsable a expliqué que ces recrutements concernent des diplômés de différents niveaux, allant de l'attestation de qualification professionnelle jusqu'au technicien supérieur. Cette dynamique s'inscrit, a-t-il souligné, dans la politique de l'Etat visant à consolider la formation professionnelle et à l'adapter aux exigences du marché du travail, afin d'offrir aux jeunes des perspectives d'emploi en adéquation avec leurs compétences et de favoriser leur insertion durable au sein des



entreprises, dans l'objectif d'un développement pérenne.

La même source a fait savoir que plus de 2.000 dossiers sont actuellement en cours de traitement au niveau de l'antenne locale de l'Agence

aujourd'hui, le secteur de la formation professionnelle a, par ailleurs, signé 1.018 conventions de coopération et de partenariat avec des opérateurs économiques, des acteurs de la société civile et d'autres organismes, dans le but d'assurer une formation performante au profit de l'ensemble des catégories sociales.

Ces accords s'inscrivent dans une démarche de consolidation des liens entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et son environnement socioéconomique, en vue d'enrichir la nomenclature des spécialités. Ils répondent ainsi aux missions assignées au secteur en matière de qualification professionnelle des jeunes, y compris ceux issus de catégories vulnérables, afin de faciliter leur insertion professionnelle et sociale, a précisé la même source.

La wilaya de Sétif dispose, selon les données fournies par la direction du secteur, de 54 établissements de formation professionnelle offrant une capacité globale de 12.328 places, comprenant cinq instituts nationaux spécialisés, vingt-huit centres de formation professionnelle et d'apprentissage ainsi que quinze établissements privés.

A.B

JIJEL

L'EPH BACHIR-MENTOURI D'EL MILIA SE DOTE D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX DE POINTE

Les prestations de l'Etablissement public hospitalier Bachir-Mentouri d'El Milia, dans la wilaya de Jijel, viennent d'être consolidées par l'introduction de nouveaux équipements médicaux modernes, a indiqué dimanche la directrice de l'établissement, Nour El-Houda Boumezbar.

S'exprimant à l'APS, la responsable a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à rehausser la qualité des services de santé fournis par l'hôpital, à travers l'acquisition de matériels performants permettant d'optimiser la prise en charge des patients dans de meilleures conditions. Parmi les équipements nouvellement

mis en service figure un générateur de laser urologique, unique à l'échelle de la wilaya, qui permettra d'éviter aux malades des déplacements contraignants vers des structures sanitaires situées dans d'autres wilayas, a précisé la même source.

L'unité de cytologie de l'établissement a, par ailleurs, été renforcée par l'installation d'une hotte de cytologie équipée de trois sondes, garantissant un environnement de travail sécurisé pour le personnel et une amélioration notable de la prise en charge des patientes relevant du service de gynécologie-obstétrique, selon Mme Boumezbar.

La directrice a également indiqué que

l'acquisition de ces équipements a été réalisée avec rigueur, à l'issue de consultations approfondies avec des spécialistes, afin de répondre de manière adéquate aux besoins réels de l'établissement.

Elle a ajouté qu'un autre lot de matériel médical devrait être réceptionné prochainement, comprenant notamment un vidéo-gastroscope et un vidéo-colonoscope, lesquels contribueront à renforcer davantage la qualité des soins dispensés aux habitants de la région ainsi qu'à ceux des zones avoisinantes.

A.B

KHENCHELA

UN VASTE PROGRAMME HYDRAULIQUE SUR LE POINT D'ÊTRE ENGAGÉ

Le lancement imminent de sept importants projets hydrauliques dans la wilaya de Khencela a été annoncé dimanche par le directeur du secteur, Rachid Benachi, selon des informations recueillies auprès de cette instance.

S'exprimant à l'APS, le responsable a indiqué que ce programme prévoit notamment la remise à niveau du réseau de distribution d'eau potable de la commune de Khencela sur un linéaire de 55 kilomètres, ainsi que la réalisation de forages de remplacement totalisant 3.500 mètres linéaires, accompagnés de leur équipement, au niveau des communes d'El Hamma, Bouhmama, Kaïs, Baghaï, Tamza et Chechar. Il est également question de la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable dans les communes de Bouhmama, Chélia, Lemsara et Yabous.

Dans le cadre du même dispositif, il sera procédé au démarrage de projets portant sur la création de deux pérимètres d'irrigation alimentés à partir des stations d'épuration des eaux usées de Khencela et de Kaïs, à la réalisation de nouveaux forages de substitution sur 2.100 mètres linéaires dans les communes d'El Mehmel, Babar, Metoussa et Khencela, ainsi qu'à la construction de sept châteaux d'eau répartis sur plusieurs localités, a précisé la même source. Selon toujours Rachid Benachi, l'année en cours sera également marquée par la réception de plusieurs

projets lancés en 2024 et 2025. Il s'agit notamment de deux opérations relatives à la réalisation et à l'équipement d'une station d'épuration des eaux usées à Chechar, du renforcement de l'alimentation en eau potable des communes relevant de la daïra de Bouhmama à partir du barrage de Taghrisset, situé à Yabous, de la mise en place d'une retenue d'eau à Oued Tadjemout dans la commune de Bouhmama, ainsi que du renforcement de l'approvisionnement en eau du village de Belkitane, dans la commune d'Aïn Touila, à partir d'un nouveau puits artésien.

Le directeur du secteur a, par ailleurs, rappelé que l'année 2025 a connu la mise en service d'une station d'épuration des eaux usées à Babar, ainsi que la réhabilitation de la station d'épuration de Khencela. À cela s'ajoutent la remise en état des installations de transfert des eaux du barrage de Koudiet-Lam douar vers la galerie de Khencela et l'augmentation de la capacité de pompage de la station de Bouzouak, passée de 2.000 à 6.000 mètres cubes par jour. L'ensemble de ces projets d'envergure vise à renforcer durablement l'alimentation en eau potable et l'irrigation agricole, à limiter les pertes liées aux fuites et à améliorer la qualité du service public de l'eau, tout en assurant la protection de la santé publique et de l'environnement, a conclu M. Benachi.

A.B

BEJAIA

SENSIBILISATION INTENSIFIÉE CONTRE LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Les services de la direction de distribution de l'électricité et de gaz de la wilaya de Bejaia ont intensifié les actions de sensibilisation contre les intoxications au monoxyde de carbone, a rapporté dimanche un communiqué de cette société.

Les efforts en matière de sensibilisation contre les intoxications au gaz de monoxyde de carbone ciblent les écoles, l'université, le secteur de la formation professionnelle et les mosquées, a indiqué le communiqué.

Sonelgaz-Bejaia a lancé un appel à la vigilance et à la responsabilité de tous afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone et garantir la sécurité des foyers, ajoute le même communiqué.

Il est réitéré que les raisons principales des intoxications enregistrées sont la mauvaise utilisation et le manque, voire l'absence de l'entretien des appareils fonctionnant au gaz, autre d'autres facteurs notamment les modifications apportées aux installations intérieures, et la non-conformité aux normes des appareils à gaz.

Pour éviter tout risque de contamination au monoxyde de carbone, Sonelgaz-Bejaia a insisté sur l'importance d'entretenir régulièrement tous les appareils à gaz (chauffe-eau, chaudières, cuisinières, etc.) et l'aération des pièces contenant ces appareils.

Les mêmes services ont conclu que la lutte contre les intoxications au monoxyde de carbone est "une affaire de tous" et l'implication de tout le monde doit être engagée.

R.R

EXCÈDENT HISTORIQUE EN CHINE

MALGRÉ LES TENSIONS AVEC LES USA !

La Chine a terminé l'année 2025 sur une note spectaculaire : un excédent commercial record de près de 1200 milliards de dollars, soit 960 milliards de francs. Ce chiffre, inédit dans l'histoire économique du pays, intervient dans un climat de tensions exacerbées avec les États-Unis, redevenus un adversaire frontal après le retour de Donald Trump à la Maison Blanche.

Par Rihab Taleb

Les exportations ont progressé de 5,5 % sur l'année passée, selon les données de l'administration des Douanes. Ce qui montre la capacité de l'industrie chinoise à maintenir sa compétitivité sur les marchés internationaux, malgré un environnement géopolitique défavorable. Les importations, elles, sont restées stables, contribuant mécaniquement à l'élargissement de l'excédent commercial.

Les exportations chinoises vers le partenaire américain ont chuté de 20 % en dollars, tandis que les importations en provenance des États-Unis ont reculé de 14,6 %. Au total, le commerce bilatéral a diminué de 18,7 % en 2025. Cette contraction démontre l'intensité de la guerre commerciale menée par les deux premières puissances économiques mondiales, marquée par une suc-



cession de droits de douane punitifs et de restrictions sur les produits stratégiques.

Si les États-Unis restent au cœur de la confrontation, l'Union européenne exprime également ses préoccupations ; les Européens redoutent que leurs marchés deviennent le débouché principal des excédents chinois, accentuant un déséquilibre commercial déjà prononcé. Bruxelles presse la Chine de stimuler sa consommation intérieure, jugée trop faible pour absorber la production nationale. Cette de-

mande reflète une inquiétude plus large : celle de voir l'économie chinoise dépendre excessivement des exportations, au détriment d'un modèle plus équilibré.

Face aux critiques, la Chine met en avant ses succès. Le directeur adjoint des Douanes, Wang Jun, s'est félicité devant la presse d'un nouveau record historique du volume global des échanges, en hausse de 3,8 % en yuans (3,2 % en dollars). Il a dénoncé la politisation des questions commerciales par certains pays, accusés de limiter les ex-

portations de technologies de pointe vers la Chine. « Sans ces restrictions, nous aurions importé davantage », a-t-il affirmé, argumentant que la Chine reste un marché de demande, mais entravé par des considérations géopolitiques.

Selon Wang Jun, le marché chinois s'ouvrira davantage et continuera à représenter une opportunité pour le monde entier. Une déclaration qui vise à rassurer les partenaires commerciaux, tout en reflétant la volonté de la Chine de se présenter comme un acteur incontournable de la mondialisation.

Les chiffres montrent que les échanges avec les États-Unis ne représentent plus que 8,8 % du commerce extérieur total de la Chine, en yuans. Ce recul confirme la stratégie de diversification adoptée par la Chine, qui multiplie les partenariats en Asie, en Afrique et en Amérique latine pour réduire sa dépendance par rapport aux États-Unis.

Enfin, l'activité commerciale chinoise a terminé 2025 sur une dynamique positive. En décembre, les exportations ont progressé de 6,6 % sur un an et les importations de 5,7 %, exprimées en dollars.

La Chine prouve une résilience remarquable, malgré les tensions internationales et les pressions exercées par les grandes puissances économiques.

R.T

ÉNERGIE NUCLÉAIRE

L'ÉTHIOPIE MISE SUR DES ALLIANCES INTERNATIONALES POUR MONTER SA PREMIÈRE CENTRALE

Par Nawal Bordji

L'Éthiopie a fait savoir, en début de semaine, qu'elle entendait ériger sa toute première centrale nucléaire à l'horizon 2036. La concrétisation d'une telle ambition reposera largement sur l'aptitude des autorités d'Addis-Abeba à mettre en place des partenariats technologiques et institutionnels robustes, dans un domaine du nucléaire civil largement dominé aujourd'hui par quelques acteurs majeurs, dont la Russie. Au-delà de la seule question de la sécurité énergétique, le projet nucléaire éthiopien s'affirme également comme un levier de positionnement diplomatique. La perspective d'une première centrale opérationnelle d'ici 2036, objectif pour lequel le pays se mobilise activement, s'inscrit dans une dynamique de coopération accrue avec plusieurs partenaires étrangers, la Russie occupant une place centrale dans ce dispositif. « Même si le développement d'une technologie nucléaire s'était habituellement sur une période de dix à quinze ans, l'Éthiopie ambitionne de mettre en service une centrale en moins d'une décennie, compte tenu de l'état d'avancement actuel des préparatifs », a indiqué Abdulrezak Omar, commissaire adjoint de la Commission éthiopienne de l'énergie nucléaire. Cette institution, créée en octobre 2025, a reçu pour mission de coordonner l'ensemble des efforts nationaux liés à l'usage de la technologie nucléaire, aussi bien pour la production électrique que pour l'essor industriel.

La mise en place de l'ENEC est intervenue environ un mois après la conclusion d'un accord avec la Russie portant sur la planification et la construction d'une centrale nucléaire en Éthiopie. Addis-Abeba et Moscou se sont entendus pour travailler conjointement sur les aspects techniques du projet, son montage économique ainsi que sur la forma-

tion des futurs exploitants de l'infrastructure. C'est Rosatom, le groupe public russe spécialisé dans le nucléaire, qui accompagne l'Éthiopie dans cette démarche stratégique. En décembre 2025, une délégation éthiopienne conduite par Sandokan Debebe, commissaire en chef de l'ENEC, s'est rendue à Moscou pour poursuivre les discussions avec les dirigeants de Rosatom, sans que les paramètres opérationnels n'aient été dévoilés. « Rosatom se tient prêt à transférer ses technologies les plus avancées, à appuyer la formation des compétences locales et à contribuer à la mise en place des infrastructures indispensables. C'est pour nous un honneur de participer à un projet destiné à assurer un avenir énergétique durable au pays et à l'ensemble de la région », a déclaré Alexey Likhachev, directeur général de Rosatom. L'Éthiopie n'est pas un cas isolé sur le continent africain dans son recours à l'expertise de Rosatom pour le nucléaire civil. À ce jour, toutefois, seule l'Egypte accueille effectivement des réacteurs construits par le groupe russe. D'autres États, à l'image du Niger, du Mali ou de l'Ouganda, ont signé des accords avec Rosatom afin d'examiner ou de préparer des programmes nucléaires civils, lesquels demeurent encore à des stades embryonnaires. Pour autant, Addis-Abeba n'entend pas cantonner son projet à un partenaire unique. En ce début d'année 2026, le commissaire en chef de la Commission a réuni plusieurs représentants de la diplomatie européenne, française et finlandaise en poste en Éthiopie. D'après Sandokan Debebe, cette rencontre a permis de convenir d'explorer avec le pays d'Afrique de l'Est des pistes de coopération portant sur les cadres réglementaires, la gestion des déchets nucléaires ainsi que le développement des compétences humaines.

N.B

SECTEUR MINIER DU RD DU CONGO

LE CUIVRE ET LE ZINC BOOSTENT LE CANADIEN IVANHOÉ

Le groupe minier canadien Ivanhoe Mines présente des résultats de production robustes pour l'exercice 2025 sur ses principaux sites en République démocratique du Congo, tout en annonçant une dynamique de montée en puissance dès 2026. D'après les données rendues publiques par l'entreprise le 16 janvier 2026, la production annuelle de cuivre du complexe de Kamo-Kakula s'est établie à près de 389 000 tonnes sur l'ensemble de l'année écoulée.

Dans le détail, Ivanhoe fait état d'un total de 388 838 tonnes de cuivre en concentré, dont 385 808 tonnes issues des trois principales usines de concentration et 3 030 tonnes provenant de l'unité de concentration de laitier intégrée à la fonderie implantée sur le site. Les performances du groupe ne se limitent toutefois pas au cuivre. À Kipushi, dans le sud-est de la RDC, la mine de zinc a atteint un niveau de production inédit, franchissant le seuil des 200 000 tonnes en 2025. Sur l'année, 203 168 tonnes de zinc ont ainsi été produites, avec un dernier trimestre particulièrement dynamique culminant à 61 444 tonnes.

Au-delà des chiffres de production, c'est surtout la transformation progressive du modèle économique de Kamo-Kakula qui suscite l'intérêt des observateurs. La montée en régime de la fonderie de cuivre entraîne une reconfiguration profonde de la chaîne de valeur du projet. En traitant localement le concentré pour produire des anodes de cuivre affichant une pureté de 99,7 %, le groupe réduit de manière significative sa dépendance aux exportations de concentré brut. La cadence actuelle de production d'anodes avoisine désormais 500 tonnes par jour. Selon Ivanhoe, cette évolution permettrait de réduire de moitié les coûts logistiques et d'améliorer sensiblement les marges, la teneur en cuivre par cargaison exportée passant d'environ 45 % à presque 100 %.

La fonderie permet également de générer un sous-produit à forte valeur stratégique : l'acide sulfurique. La production journalière dépasse déjà les 1 000 tonnes, autour de 1 200 tonnes par jour, et bénéficie d'une demande soutenue sur le marché régional, « notamment depuis l'interdiction d'exportation décidée par la Zambie en 2025 ». À Kolwezi, les prix constatés en 2025 ont largement dépassé les hypothèses de départ du projet, « atteignant près de 700 dollars la tonne sur le marché spot, contre 150 dollars la tonne initialement prévus dans le plan de développement », ce qui renforce la rentabilité globale de l'installation, selon les informations communiquées par l'entreprise. À pleine capacité, Ivanhoe estime que la production annuelle d'acide sulfurique pourrait s'élever à 700 000 tonnes, principalement destinées aux marchés régionaux. Pour 2026, Ivanhoe Mines prévoit une production de cuivre comprise entre 380 000 et 420 000 tonnes à Kamo-Kakula, ainsi qu'une progression notable de la production de zinc à Kipushi, attendue dans une fourchette allant de 240 000 à 290 000 tonnes.

N.B

TENSIONS AUTOUR DU GROENLAND

L'EUROPE UNIE CONTRE LE GRAND ALLIÉ DE NAGUÈRE

La proposition d'imposer de nouvelles taxes douanières à plusieurs nations européennes, formulée par le président américain Donald Trump en vue d'obtenir la cession intégrale du Groenland, a provoqué une réprobation généralisée et immédiate parmi les dirigeants du continent. Cette annonce, faite publiquement en ligne, remet en cause la trêve commerciale établie l'an dernier entre les États-Unis et l'Union européenne et relance les appels à une riposte collective.

Par Karim-Akli Daoudi

Les autorités nordiques, directement visées, ont été les premières à exprimer leur désapprobation. Le ministre danois des Affaires étrangères a fait part de son étonnement et indiqué que son pays concertrait ses actions avec la Commission européenne. Le Premier ministre norvégien a jugé ces pressions inacceptables entre alliés, réaffirmant son attachement à la souveraineté danoise. Son homologue suédois a dénoncé une forme de chantage et plaidé pour une réponse à l'échelle de l'UE, tandis que le président finlandais a mis en garde contre une dégradation dangereuse des relations transatlantiques.

Au-delà de la région nordique, plusieurs capitales européennes ont adopté une posture ferme. Le président français a qualifié la menace d'inadmissible, promettant une réaction européenne unie et coordonnée, et rappelant que l'intimidation serait sans effet. Le chef du gouvernement



britannique a estimé injuste de sanctionner des alliés engagés dans l'OTAN et a souligné que l'avenir du Groenland relevait exclusivement de ses habitants et du Danemark. L'Allemagne a pour sa part annoncé travailler en étroite coopération avec ses

partenaires européens en vue d'une réponse commune.

Les institutions de l'Union européenne se sont également exprimées d'une seule voix. La présidente de la Commission et le président du Conseil ont mis en garde, dans une déclaration

conjointe, contre le risque d'une spirale négative qui affaiblirait les liens avec les États-Unis. Ils ont réaffirmé l'attachement de l'Europe aux principes de souveraineté et d'intégrité territoriale, ainsi que sa détermination à défendre ses intérêts de manière unie.

Cet épisode a parallèlement ravivé les débats sur les outils de défense commerciale de l'UE, notamment l'Instrument anti-coercition, que certains parlementaires appellent déjà à activer. Des voix au Parlement européen estiment que ces menaces compromettent gravement le processus d'approbation de l'accord commercial en cours de discussion avec les États-Unis et pourraient entraîner la suspension des travaux parlementaires sur ce dossier.

Face à l'urgence, la présidence chypriote du Conseil de l'UE a convoqué une réunion extraordinaire des ambassadeurs des États membres afin de définir une position collective et des mesures appropriées.

KAD

SOUDAN

LES VIOLATIONS DES FSR SUR LES CIVILS POURRAIENT CONSTITUER DES CRIMES DE GUERRE

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a affirmé, dimanche, que les graves violations commises par les Forces de soutien rapide à l'encontre des civils au Soudan, y compris les attaques contre les infrastructures civiles, les actes de violence et les exécutions extrajudiciaires, pourraient constituer des crimes de guerre.

Intervenant lors d'une conférence de presse tenue à l'aéroport de la ville de Port-Soudan, le Haut-Commissaire a souligné que "l'esprit de lutte pour la paix, la justice et la liberté du peuple soudanais n'a pas été brisé malgré près de trois années de conflit", appelant à "y mettre fin immédiatement et à garantir la protection des civils".

Dans ce contexte, il a indiqué que les graves violations commises durant cette période par les FSR contre les civils et les infrastructures "pourraient constituer des crimes de guerre", exprimant sa vive inquiétude face "aux attaques répétées par drones contre le barrage de Merowe et la centrale électrique, qui ont entraîné des coupures d'électricité dans les hôpitaux et perturbé l'irrigation ainsi que l'approvisionnement en eau potable".

Volker Türk a, par ailleurs, mis en garde contre "la détérioration de la situation humanitaire et de la sécurité alimentaire", évoquant des indicateurs faisant état d'une situation de famine à Kadougli et d'un risque de famine dans d'autres régions, dont Delendj.

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a entamé, mercredi dernier, une visite au Soudan, au cours de laquelle il a rencontré les autorités à Port-Soudan, ainsi que des représentants de la société civile et l'équipe de pays des Nations unies. Il a également visité le camp d'Al-Afadet, qui accueille des déplacés en provenance du Darfour et du Kordofan.

Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit armé opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide, ayant causé la mort de dizaines de milliers de personnes et le déplacement de millions d'autres.

RI

CONFLIT AU SOUDAN 14 JOURNALISTES TUÉS EN 2025

Le Syndicat des journalistes soudanais a annoncé que l'année 2025 a été particulièrement meurtrière pour le secteur des médias, avec la mort de 14 journalistes, en plus de nombreuses violations, en raison du conflit armé opposant l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR) dans le pays.

Dans son rapport sur l'année 2025, publié samedi, le syndicat a documenté la mort de 14 professionnels des médias, mettant en garde contre l'élargissement du cercle des violations visant les journalistes, dans un contexte de poursuite du conflit armé pour la troisième année consécutive.

Le rapport du syndicat s'appuie sur des signalements directs de journalistes et de leurs familles, des témoignages fiables et des sources de terrain,

ainsi que sur le suivi et la vérification des contenus publiés.

Le syndicat a recensé, outre les 14 journalistes et travailleurs des médias tués, six cas de disparition forcée, quatre cas de détention de longue durée, neuf cas de détention arbitraire temporaire, quatre poursuites judiciaires, ainsi que des violations transfrontalières ayant ciblé des journalistes dans des pays d'asile et 19 cas de menaces.

Selon le rapport, la ville d'El-Fasher, capitale de l'Etat du Darfour-Nord (ouest du Soudan), est l'un des foyers les plus dangereux ayant connu des violations commises sur des journalistes en 2025, avec des bombardements continus, l'insécurité et la quasi-interruption des communications et de l'In-

ternet, entravant les opérations de documentation et limitant la capacité des journalistes à transmettre l'information. Le syndicat estime que les violations documentées ne représentent qu'une partie limitée de la réalité sur le terrain.

Il a également enregistré trois cas de disparition de journalistes qui se trouvaient à El-Fasher avant les massacres ayant coïncidé avec la prise de contrôle de la ville par les FSR en octobre 2025, sans qu'aucune information ne soit disponible à ce jour sur leur sort ou les circonstances de leur disparition.

RI

CISJORDANIE

LES FORCES SIONISTES ARRÈTENT 19 PALESTINIENS

Le nombre de Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes depuis dimanche matin, lors de vastes opérations de perquisition et de fouilles ayant ciblé plusieurs habitations dans différentes régions de la Cisjordanie occupée, s'est élevé à 19 citoyens, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa).

Wafa a indiqué que les forces d'occupation ont procédé à l'arrestation d'un journaliste âgé de 44 ans dans la localité de Deir Abou Daïf, à l'est de Jénine, après avoir pris d'assaut et fouillé son domicile.

Il s'agit d'un ancien détenu, arrêté à plusieurs reprises par l'occupation, la dernière en date remontant à 2016.

Dans le même contexte, les forces d'occupation ont arrêté deux citoyens dans la région de Massafer Yatta, au sud d'Al-

Khalil, lors d'une incursion visant à assurer la protection de colons ayant mené une tournée provocatrice aux abords des habitations des citoyens.

Par ailleurs, les forces d'occupation ont arrêté quatre Palestiniens dans la vallée du Jourdain nord et à Ramallah, huit autres à Beit Leh et quatre à Tulkarem.

Plusieurs régions de la Cisjordanie et d'El-Qods occupées sont quotidiennement le théâtre de campagnes de raids et d'incursions menées par les forces d'occupation sionistes dans les villages et les localités palestiniennes, accompagnées d'arrestations, de tirs à balles réelles et en caoutchouc, ainsi que de l'usage de grenades lacrymogènes contre les jeunes Palestiniens.

LIBAN

L'ARMÉE SIONISTE MÈNE DES BOMBARDEMENTS DANS LE SUD DU PAYS

L'armée de l'occupation sioniste a mené dimanche des bombardements sur la ville de Kfar Kela, dans le district de Marjayoun (sud du Liban), a rapporté l'Agence nationale de l'Information (ANI). Le média a rapporté que l'armée sioniste a mené dans la ville de Kfar Kela des bombardements, dont le bruit a été entendu dans tout le Sud, sans préciser la nature de la cible bombardée. Cette nouvelle agression s'inscrit dans le cadre des violations continues par l'entité sioniste de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024 au Liban. Par ailleurs, l'agence de presse libanaise a rapporté que l'armée sioniste a fait sauter trois maisons dans la nuit de samedi à dimanche, dont deux dans la ville d'Adaysseh, dans le district de Marjayoun, et la troisième à Kfar Kela.

RI

SCIENCE ET HAUTE TECHNOLOGIE

RÉSEAUX SOCIAUX LIBERTÉ D'EXPRESSION OU CHAOS INFORMATIONNEL ?

Les réseaux sociaux, célébrés au tout début comme des espaces de liberté et de partage, sont aujourd'hui accusés de nourrir la désinformation, d'encourager les discours haineux et de fragiliser le débat démocratique. Entre fascination et inquiétude, la société s'interroge sur leur rôle réel. Comme l'avait prédit Umberto Eco, ces plateformes ont donné une voix à tous, mais parfois au détriment de la parole éclairée.

Par Yakout Abina

Les réseaux sociaux se sont imposés comme les nouvelles places publiques du 21^e siècle. Ils permettent à chacun de s'exprimer instantanément, de partager des idées, de mobiliser des communautés et parfois même de renverser des régimes. Mais cette puissance, qui semblait au départ synonyme de progrès démocratique, révèle aujourd'hui ses zones d'ombre. Les critiques se multiplient : désinformation, manipulation politique, harcèlement, atteintes à la vie privée, dépendance psychologique... Autant de dérives qui interrogent sur la véritable fonction de ces plateformes.

La promesse initiale des réseaux sociaux était simple : donner une voix à tous. Mais cette ouverture totale a engendré un chaos informationnel. Les fake news circulent plus vite que les faits vérifiés, les théories complotistes trouvent un écho planétaire, et les discours haineux se propagent sans filtre. Les algorithmes, conçus pour maximiser l'engagement, privilégient les contenus polarisants, créant des bulles de pensée où chacun se retrouve enfermé dans ses convictions.

Face à ces critiques, les plateformes tentent de réagir : modération renforcée, lutte contre les fake news, outils de signalement... Mais ces mesures restent souvent jugées insuffisantes. La société civile, les gouvernements et les utilisateurs eux-mêmes doivent réfléchir à un usage plus responsable. Car si les réseaux sociaux peuvent être des outils puissants de partage et de mobilisation, ils ne doivent pas devenir des machines à diviser ou à manipuler.

L'Association internationale des chefs de police (IACP) a mis en lu-



mière en 2023 des données révélatrices concernant l'usage des principales plateformes sociales. Ces chiffres permettent de mieux comprendre l'influence de ces réseaux sur nos habitudes quotidiennes et sur la société en général.

Avec 2,23 milliards d'utilisateurs mensuels, Facebook demeure la plateforme la plus utilisée au monde. Plus de 66 % des membres s'y connectent chaque jour, ce qui en fait un espace incontournable de socialisation numérique. Il occupe la troisième place des sites les plus visités, derrière Google et YouTube. 62 % des personnes âgées de 65 ans et plus utilisent Facebook, ce qui démontre son adoption par toutes les générations.

Instagram, lui, attire une audience plus jeune et visuellement orientée. Avec 1 milliard d'utilisateurs mensuels, il s'impose comme un acteur majeur du partage d'images et de vidéos. 71 % des membres ont moins de 35 ans, confirmant son attrait auprès des nouvelles générations.

Quant à X (anciennement Twitter), il reste une plateforme privilégiée pour l'actualité et les échanges rapides, avec 500 millions de posts publiés chaque jour, reflétant son rôle de flux continu d'informations. 71 % des utilisateurs s'y rendent pour suivre les nouvelles, ce qui en fait un média d'information incontournable.

L'écrivain italien Umberto Eco avait anticipé ce phénomène. En 2015, il déclarait que les réseaux sociaux avaient « donné le droit de parole à des légions d'imbéciles », qui auparavant restaient confinés dans l'ombre. Eco ne plaideait pas pour la censure, mais alertait sur le danger d'une parole débridée, sans filtre ni responsabilité, qui pouvait se confondre avec une vérité légitime. Ses propos résonnent aujourd'hui avec une acuité particulière, à l'heure où la désinformation et les discours extrêmes circulent à une vitesse vertigineuse.

Si ces outils offrent des opportunités inédites de communication et d'accès à l'information, ils engendrent également des conséquences sociales et politiques majeures qu'il convient d'analyser.

Les débats publics tendent à se radicaliser. Les plateformes favorisent la création de « bulles » idéologiques où chacun est exposé principalement à des opinions similaires aux siennes. Cette homogénéité réduit la place des nuances et encourage les discours extrêmes. Le dialogue démocratique s'en trouve fragilisé, car la confrontation constructive des idées laisse place à l'opposition frontale.

Les campagnes électorales sont désormais marquées par la désinformation. Des États ou des groupes privés orchestrent des campagnes de propagande numé-

rique, diffusant de fausses informations pour influencer l'opinion publique. Ces pratiques menacent la transparence des processus démocratiques et sapent la confiance des citoyens dans les institutions.

De plus, l'impact psychologique est particulièrement visible chez les jeunes. L'usage intensif des réseaux sociaux peut générer anxiété, dépendance et baisse de l'estime de soi. La comparaison constante avec des modèles idéalisés, la recherche de validation par les « likes » et la peur de l'exclusion sociale contribuent à fragiliser l'équilibre mental de nombreux utilisateurs.

Enfin, la collecte massive de données personnelles constitue un enjeu majeur. Souvent réalisée à l'insu des utilisateurs, elle alimente des modèles économiques fondés sur la surveillance et le profilage. La vie privée devient une ressource exploitée, ce qui pose des questions éthiques et juridiques sur la protection des droits fondamentaux.

Les gouvernements tentent tout de même de réagir : lois contre la haine en ligne, obligations de transparence pour les plateformes, sanctions contre la diffusion de fausses informations. Mais la régulation reste complexe ; jugée trop stricte, elle menace la liberté d'expression ; trop laxiste, elle laisse prospérer les dérives.

Y.A

AGRITECH EMERGENCE D'UN NOUVEAU MÉTIER AU CŒUR DE LA TRANSITION AGRICOLE

Par Salim Nait Ouguelmim

Face aux défis climatiques, à l'instabilité des marchés et à la nécessité d'une alimentation durable, la donnée devient un outil essentiel. Les pratiques évoluent grâce aux capteurs, satellites et solutions numériques, faisant naître de nouveaux besoins en expertise.

Parmi ces nouveaux métiers, l'analyste de données AgriTech transforme les informations agricoles en leviers décisionnels. En traitant des données climatiques, agronomiques, géospatiales ou commerciales provenant de drones, de satellites ou de plateformes numériques, il vise à accroître la productivité, à mieux gérer l'eau et les intrants, à prévenir les risques et à consolider la durabilité des exploitations. Cette fonction s'ancre au centre de l'agriculture de précision et de la transformation numérique du secteur.

La croissance du marché mondial des solutions d'analyse de données agricoles, dopée par l'intelligence artificielle, l'Internet des objets et les systèmes d'aide à la décision, explique cet essor. Portée par la nécessité d'optimiser

les rendements et de s'adapter au climat, l'agriculture numérique poursuit son expansion à l'échelle globale. L'analyste AgriTech joue ainsi un rôle stratégique, aidant agriculteurs, entreprises et pouvoirs publics à fonder leurs choix sur des données plutôt que sur l'intuition. Son action participe à réduire les pertes, sécuriser les revenus et renforcer la résilience des filières, ce qui accroît l'attractivité de cette profession. Les rémunérations varient selon les zones géographiques. En Europe et en Amérique du Nord, ces analystes sont parmi les profils les mieux rémunérés du secteur agricole numérique, avec des salaires équivalents à ceux des data analysts dans d'autres industries technologiques. En Afrique, les salaires, bien que plus modestes, progressent rapidement sous l'impulsion des start-up AgriTech.

Au Kenya, les data scientists agricoles gagnent en reconnaissance. Au Nigeria, les entreprises AgriTech proposent des rémunérations supérieures à la moyenne nationale pour attirer les talents maîtrisant l'exploitation des données, indiquant une tension sur ce marché de l'emploi. L'accès à ce métier en Afrique s'appuie sur une offre de formation

en plein développement. La digitalisation de l'agriculture, encouragée par les politiques publiques, les bailleurs internationaux et un écosystème de start-up de plus en plus organisé, accélère cette dynamique. Les plateformes numériques agricoles améliorent l'accès à l'information, aux marchés et aux services financiers pour les producteurs. Les parcours des analystes AgriTech africains mêlent compétences numériques et connaissances du secteur agricole. Des formations spécialisées voient le jour, comme des programmes sur le big data appliquée à l'agriculture, l'IA ou l'IoT, qui enseignent comment exploiter les données pour optimiser la gestion des fermes et les décisions stratégiques. Des modules pratiques, accessibles en ligne ou en présentiel dans divers pays, permettent d'apprendre à transformer des données brutes en outils de pilotage agricole. Ces initiatives contribuent à former une nouvelle génération de professionnels, capables d'utiliser la donnée pour moderniser l'agriculture africaine, renforcer la sécurité alimentaire et accompagner la transformation du secteur par l'AgriTech.

S.N.O

T
N
E
M
E
N
Z
R
I
V
E
N
U

UNE FAILLE DANS LA LUTTE CLIMATIQUE

LES VERTUS CACHÉES DES CAFÉIÈRES

Une récente recherche scientifique met en lumière une contradiction majeure au sein des stratégies de compensation carbone. Elle démontre que les caféières, notamment grâce à leurs arbres d'ombrage, constituent des puits de carbone bien plus importants que ce que pourraient absorber les nouvelles plantations encouragées par ces mécanismes. Publiée dans la revue Communications Earth & Environment, cette étude internationale remet en cause l'efficacité des programmes actuels.

Par Saïd Slimani

Conduite par le Smithsonian's National Zoo and Conservation Biology Institute (NZCBI), le Smithsonian Tropical Research Institute (STRI) et le Cirad, l'analyse révèle un défaut de conception fondamental. Les systèmes de crédits carbone récompensent financièrement la plantation d'arbres, mais ignorent totalement la conservation des peuplements arborés déjà en place. Cette approche crée un paradoxe contre-productif : elle pourrait, en théorie, inciter à remplacer des arbres matures et riches en carbone par de jeunes plants, simplement parce que ces derniers seraient éligibles à des financements.

Les chiffres sont sans appel. Les plantations de café, qui s'étendent sur plus de dix millions d'hectares à travers le monde, stockent déjà environ 482 millions de tonnes de carbone dans leur biomasse aérienne. En comparaison, une plantation d'arbres sur l'ensemble des monocultures de café ne permettrait de capturer qu'entre 82 et 87 millions de tonnes supplémentaires. À l'inverse, convertir les systèmes agroforestiers existants en cultures sans arbres libérerait massivement entre 174 et 221 millions de tonnes de carbone dans l'atmosphère.

Pour aboutir à ces conclusions, l'équipe de chercheurs a synthétisé



les données de soixante-sept études conduites dans les principales zones de production. Ils ont comparé les bilans carbone des monocultures dépourvues d'arbres avec ceux des plantations complexes intégrant un couvert forestier. « Nous avons ensuite appliqué ces mesures aux données mondiales sur la production, qui indiquent que 41% des cultures sont en plein soleil, 35% avec un minimum d'ombre et 24% sous un couvert arboré diversifié », expliquent Damien Beillouin et Rémi Cardinael, chercheurs au Cirad et co-auteurs de l'étude.

Les conséquences d'une disparition des arbres d'ombrage seraient donc disproportionnées. « Abattre ces arbres dans les caféières agroforestières émettrait deux fois plus de carbone que ce qui pourrait être stocké en plantant des arbres dans des monocultures », résume Ruth Bennett,

écologue au NZCBI et autrice principale de l'article. Au-delà du seul carbone, l'étude insiste sur la nécessité d'une approche globale. Les plantations monospécifiques à croissance rapide peuvent optimiser le stockage, mais elles sont pauvres en biodiversité. À l'opposé, la diversité des espèces d'arbres d'ombrage favorise la faune, en particulier aviaire.

« Il ne suffit pas de planter beaucoup d'arbres, il faut planter les bons arbres, diversifiés et adaptés aux écosystèmes locaux », souligne Emily Pappo, première autrice de l'étude. Les exploitations certifiées « Bird Friendly » par le Smithsonian en sont la preuve : elles hébergent jusqu'à quatre fois plus d'espèces d'oiseaux que les monocultures, tout en procurant un revenu complémentaire aux producteurs grâce à cette certification.

Face à ce constat, les chercheurs

plaident pour une réforme profonde des marchés du carbone. Ils estiment indispensable que ces mécanismes commencent à rémunérer la préservation des arbres existants, et non plus exclusivement la plantation de nouveaux sujets. Ils pointent également la nécessité d'inclure les petites exploitations agricoles, souvent marginalisées dans les dispositifs actuels en raison de leur complexité administrative et de leurs coûts d'accès.

Pour accompagner cette transition vers une agroforesterie durable et rémunératrice, les scientifiques développent un outil pratique nommé Shade Catalog. Destiné aux caféticulteurs, ce catalogue vise à les guider dans le choix des essences d'arbres d'ombrage les mieux adaptées à leur terroir, à la culture du café et aux objectifs de préservation de la biodiversité.

S.S

FAUNE MÉDITERRANÉENNE LA RAIE MOBULA MENACÉE D'EXTINCTION

Un géant des mers est en train de disparaître. Le diable de mer, connu scientifiquement sous le nom de raie mobula mobular, vient d'être officiellement placé dans la catégorie la plus alarmante par l'Union internationale pour la conservation de la nature : celle des espèces « en danger critique d'extinction » à l'échelle mondiale. Ce reclassement sanctionne un effondrement dramatique de ses populations, principalement causé par la surpêche, la pollution et le changement climatique.

Ce poisson, emblématique de la Méditerranée, a vu ses effectifs mondiaux s'effondrer en moins d'une décennie. Certaines de ses sous-populations ont déjà disparu, à l'image de celle qui était autrefois observée près de la Martinique. Pouvant atteindre 3,5 mètres d'envergure, la mobula évolue habituellement en groupe, parfois de plusieurs dizaines d'individus, et se déplace depuis la surface jusqu'à des profondeurs de 1000 mètres. Un changement de comportement notable a été observé : elle s'approche désormais plus fréquemment des côtes, un signe probable de bouleversements dans ses ressources alimentaires et son écosystème.

La multiplicité des menaces qui pèsent sur l'espèce explique cette situation critique. Malgré une interdiction stricte de sa capture dans les eaux territoriales françaises, le diable de mer reste une victime collatérale de la pêche industrielle, où il est souvent pris accidentellement dans les filets. Pire, dans d'autres parties du monde, il fait l'objet

d'une pêche ciblée et intensive pour alimenter, notamment, un commerce illégal de ses branches destiné au marché asiatique. À ces pressions directes s'ajoutent les effets cumulés de la pollution plastique et chimique, du réchauffement et de l'acidification des océans, de l'intensification du trafic maritime et de la destruction progressive des habitats côtiers. L'été dernier, plusieurs échouages de ces raies sur les plages françaises ont illustré de façon saisissante leur extrême vulnérabilité. La lutte pour la sauvegarde de l'espèce se heurte cependant à un obstacle de taille : le manque criant de données scientifiques. Les connaissances sur ses routes migratoires précises, ses zones de reproduction ou la structure de ses populations restent parcellaires, ce qui entrave la mise en place de plans de protection coordonnés à l'échelle internationale. Pour combler ces lacunes, la Fondation de la Mer apporte son soutien depuis plusieurs années à l'association AILERONS, basée à Montpellier, qui se consacre spécifiquement à l'étude et à la conservation des raies et requins en Méditerranée.

Leur action repose sur des techniques de pointe. La photo-identification, qui utilise les motifs uniques présents sur le ventre de chaque individu, permet un suivi fidèle et à long terme des spécimens. Le déploiement de balises satellites aide à cartographier avec précision leurs déplacements et à déchiffrer leurs corridors migratoires. Des analyses génétiques, réalisées à

partir de prélevements, livrent quant à elles des informations cruciales sur la diversité génétique et les dynamiques de reproduction. Ces travaux scientifiques sont complétés par des programmes de sciences participatives, qui impliquent les professionnels de la mer comme les citoyens dans la collecte d'observations. Ces efforts s'inscrivent dans un réseau de recherche international dont l'objectif est de construire une base de connaissances solide pour fonder une stratégie globale de conservation. Pour Alexandre Laschni, directeur général de la Fondation de la Mer, l'urgence est absolue : « L'absence de données suffisantes sur la raie mobula constitue un frein majeur à sa protection. Les missions que nous soutenons, en particulier celles menées par AILERONS, sont donc indispensables. Elles ont pour but de combler ce déficit de connaissances afin de pouvoir instaurer des mesures de sauvegarde réellement efficaces et pérennes. Notre engagement collectif ne poursuit qu'un seul but : préserver la vie marine et la biodiversité des océans, qui sont essentielles à l'équilibre de notre planète. »

Symbole de la richesse de la biodiversité méditerranéenne, le diable de mer est aujourd'hui le miroir d'un océan en crise. Sa lutte pour la survie illustre les défis immenses auxquels est confrontée la faune marine dans son ensemble, et souligne la nécessité d'une action scientifique et politique concertée et résolue.

S.S

SORTIES MUSÉALES

LE SUCCÈS FOU DU MUSÉE AHMED ZABANA !

Le Musée public national Ahmed Zabana d'Oran a connu en 2025 un engouement exceptionnel avec près de 50 000 visiteurs. Entre modernisation technologique, richesse patrimoniale et ouverture au public scolaire et universitaire, l'établissement continue d'animer son rôle majeur dans la valorisation de l'histoire algérienne. Retour sur une année marquée par une fréquentation exceptionnelle.

Par Chaimaa Sadou

Le Musée Ahmed Zabana d'Oran s'est imposé en 2025 comme l'un des espaces culturels les plus attractifs du pays. Selon les données officielles de la direction du musée, l'établissement a accueilli cette année un public nombreux, confirmant l'intérêt grandissant pour le patrimoine national.

Parmi ces visiteurs, on compte environ 651 étrangers venus de plusieurs nationalités. Selon Mme Leïla Boutaleb, cheffe du service de communication, ils ont manifesté un intérêt particulier pour la salle des Beaux-arts. Celle-ci abrite des œuvres majeures d'artistes algériens et internationaux reconnus dans le domaine des arts plastiques. Les sections Archéologie ancienne et Ethnographie ont également retenu



l'attention, notamment grâce aux pièces retracant les différentes périodes historiques de la ville d'Oran ainsi que le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie.

L'établissement a aussi joué pleinement son rôle éducatif. En 2025, il a reçu plus de 3 300 élèves des différents cycles scolaires et 645 étudiants venus réaliser des recherches et rédiger des mémoires consacrés à l'histoire nationale. L'affluence des

enfants et adolescents a dépassé 20 000 visiteurs, tandis que les plus de 60 ans étaient près de 3 762, provenant de plusieurs wilayas pour découvrir les collections réparties en neuf sections.

La direction du musée attribue cette hausse à plusieurs facteurs. Parmi eux, l'introduction de la technologie holographique a marqué un tournant. Installée durant le Mois du patrimoine 2025, cette innovation per-

met de présenter certaines pièces archéologiques et œuvres artistiques sous une forme plus immersive, mettant en valeur leurs détails et dimensions. Cette modernisation a suscité une curiosité nouvelle, notamment auprès des jeunes publics.

Par ailleurs, le musée a accompagné la dynamique nationale de transition numérique. L'année 2025 a ainsi vu l'apparition d'un système d'achat de billets via carte bancaire, facilitant l'accès et renforçant la modernisation des services. Ces évolutions témoignent de la volonté du Musée Ahmed Zabana de rester un acteur culturel majeur tout en s'adaptant aux attentes du public.

Le Musée Ahmed Zabana a confirmé sa place centrale dans la vie culturelle oranaise et nationale. Grâce à une modernisation réussie et une politique d'ouverture inclusive, l'établissement a attiré un public varié et fidèle. Par son engagement dans la valorisation du patrimoine, le musée s'impose comme un lieu incontournable pour découvrir l'histoire et la richesse culturelle de l'Algérie.

C.S

EVOCATION

RENCONTRE LITTÉRAIRE POUR SE RAPPELER LA DÉFUNTE ÉCRIVAINNE OUM SIHAM

La Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim El Kacem", à Oran, a abrité, dimanche, une rencontre littéraire consacrée à la commémoration du cinquième anniversaire du décès de la défunte écrivaine Ammaria Bilel, connue dans le milieu littéraire sous le nom de plume d'"Oum Siham" (1939-2021).

Cette manifestation culturelle, organisée par l'association culturelle "Wahie El-Mouthakafine", en collaboration avec la Maison de la culture et des arts, s'est déroulée en présence des amis de la défunte, de plusieurs associations activant dans les domaines de la culture, des arts, du tourisme, des œuvres caritatives et du bénévolat, ainsi que d'une pléiade d'intellectuels et de créateurs issus de divers champs artistiques, et d'un public amateur de littérature sous toutes ses formes.

Cette rencontre "s'inscrit dans le cadre d'un hommage et d'un devoir de mémoire envers le parcours de la poétesse et romancière Oum Siham, qui a contribué à l'enrichissement de la scène culturelle algérienne par de nombreuses œuvres littéraires. Elle a également incarné un modèle singulier par sa relation avec ses lecteurs

et par son soutien aux jeunes créateurs à leurs débuts littéraires", a souligné le président de l'association "Wahie El Mouthakafine", M. Abbes Benmessaoud, en marge de la rencontre.

La manifestation a été marquée par la projection d'un film documentaire retracant le parcours littéraire de la défunte Ammaria Bilel, considérée comme l'une des icônes de la littérature dans la capitale de l'Ouest du pays.

La défunte femme de lettres a poursuivi ses études dans plusieurs villes, avant de s'installer à Oran, où elle a achevé son cursus universitaire et obtenu son diplôme à la faculté des lettres et des sciences humaines, en 1973, avant d'intégrer le secteur de l'enseignement en tant que professeure au secondaire jusqu'à sa retraite.

La défunte laisse un riche héritage de recueils de poésie, parmi lesquels *Abjadîyat Novembre* (*L'Abécédaire de Novembre*), *Zaman Al Hissar* (*Le Temps du siège*), *Zaman Al Wilada* (*Le Temps de la naissance*), *Ighiyâl Al Fadîr* (*L'Assassinat de l'aube*), *Chahida âla Al âsr* (*Témoin de l'époque*) et *Palestine*, à travers lesquels elle a évoqué les hauts faits des moudjahidines et des martyrs de la

Guerre de libération nationale, ainsi que la lutte du peuple palestinien.

Elle est également l'auteure de deux recueils de nouvelles, intitulés *Quai beyrouthin* et *Journaux d'Oum Ali*, publiés par l'Entreprise nationale du livre (ENAL), en plus de ses contributions aux pages littéraires de plusieurs quotidiens nationaux et de la rédaction de plusieurs études littéraires et critiques.

Il est à noter que la défunte était membre de l'Union des écrivains algériens et de l'Union des écrivains arabes et qu'elle a été honorée à plusieurs reprises lors de rencontres littéraires locales, nationales et arabes.

A l'issue de cette rencontre, la "Médaille Oum Siham" a été décernée au journaliste Redouane Klouch du quotidien *El Massa*, à l'actrice de théâtre Belhocine Amina, ainsi qu'au président du comité de quartier "Miramar", M. Adjroudi Abdelatif, en reconnaissance de leurs contributions dans leurs domaines respectifs et en signe d'encouragement à poursuivre leur engagement au service à la société.

R.C

AVALANCHES MEURTRIÈRES DANS LES ALPES AUTRICHIENNES

HUIT MORTS MALGRÉ LES ALERTES DES SERVICES DE SECOURS

Plusieurs avalanches ont fait huit morts samedi dans les Alpes autrichiennes, malgré les avertissements des services de secours, en raison d'importants glissements de neige.

Les autorités autrichiennes ont annoncé samedi que huit personnes sont décédées à la suite de plusieurs avalanches survenues dans les Alpes. Elles ont précisé que trois skieurs ont trouvé la mort dans le centre de l'Autriche.

Selon la police, une avalanche a emporté trois skieurs tchèques, membres d'un groupe de sept skieurs, dans le district de Murtal, en Styrie. Malgré l'intervention rapide des secours et les avertissements diffusés, les trois skieurs ont été retrouvés sans vie.

D'après le groupe audiovisuel public autrichien, une autre avalanche s'est produite dans la région de Pongau, près de Salzbourg. Elle a touché un groupe de sept skieurs hors-piste et a causé la mort de quatre personnes,

tandis que les autres ont été grièvement blessées. Par ailleurs, une randonneuse à ski a également été ensevelie par une coulée de neige. Son mari a alerté les secours, mais ces derniers n'ont pas réussi à la sauver.

Selon le chef du service de secours en montagne de Pongau, Gerhard Kremsner, la situation demeure dangereuse et les avalanches continuent de provoquer des dégâts.

Depuis un week-end, la situation est jugée grave. Dix-sept personnes ont été tuées par des avalanches dans les Alpes, en Autriche, en Suisse et en France. Un enfant tchèque de 13 ans est décédé mardi à Bad Gastein, tandis qu'une randonneuse de 58 ans est morte dimanche dans le Tyrol. En France, six personnes ont péri dans des stations alpines, et en Suisse, un ressortissant allemand a été tué et quatre autres personnes ont été blessées lors d'une randonnée à ski.

INCENDIES AU CHILI L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE DÉCRÉTÉ DANS LE SUD

Par Hamida Indja

Les autorités chiliennes ont déclaré l'état de catastrophe naturelle dans deux régions du sud du pays en raison de violents incendies de forêt.

Le président du Chili, Gabriel Boric, a proclamé l'état de catastrophe naturelle dans les régions de Nuble et du Biobío, situées au sud du Chili, à la suite de graves feux de forêt, ayant entraîné l'évacuation d'environ 20 000 personnes.

Les pompiers et les gardes forestiers font actuellement face à 19 incendies à travers le pays, dont 12 concentrés dans ces deux régions, localisées à près de 500 kilomètres au sud de la capitale, Santiago. Selon le chef de l'Etat, cette décision vise à mieux gérer la situation. D'après les images diffusées, aucun bilan humain n'a encore été communiqué, mais des zones habitées ont été affectées, notamment dans les municipalités de Penco et de Lirquén, où résident près de 60 000 personnes. Des véhicules ont été incendiés dans les rues. Selon le Service national de prévention et de réponse aux catastrophes, la zone de Penco et le secteur de Lirquén figurent parmi les plus touchés.

Ces dernières années, les incendies de forêt frappent régulièrement le sud du pays. En février 2024, des feux survenus près de la ville de Viña del Mar ont causé la mort de 138 personnes et sinistré environ 16 000 habitants.

H.I

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé dimanche à Alger l'ouverture des travaux des premières rencontres consacrées à l'évaluation, destinées aux directeurs de la culture des wilayas et aux responsables des établissements placés sous tutelle. Ces rencontres, organisées sous le thème « Rencontres sur l'action culturelle de wilaya : de l'administration au management », visent à définir des orientations claires et à en garantir une mise en œuvre concrète à l'échelle locale.

Par Youcef Hamidi

Dans son discours inaugural prononcé au Palais de la culture « Moufdi Zakaria », en présence des directeurs de wilaya de la culture et des responsables des institutions culturelles concernées, Mme Bendouda a insisté sur la nécessité d'accompagner les mutations induites par les nouveaux concepts liés aux régions culturelles, à la fois homogènes et diversifiées.

À ce propos, elle a souligné que la création récente de nouvelles wilayas dans le pays entraînera inévitable-



ment une reconfiguration de la carte culturelle nationale. Elle a également précisé que l'action culturelle doit désormais s'appuyer sur des principes renouvelés de gouvernance, reposant sur la performance, l'efficience et la capacité à mener des activités structurantes, afin de faire de la culture un véritable secteur productif.

Rappelant les investissements importants consentis par l'Etat algérien dans la réalisation de nombreuses infrastructures culturelles, telles que les maisons de la culture, les bibliothèques et les théâtres, ainsi que dans la restauration et la valorisation du patrimoine, la ministre a appelé à insuffler davantage d'esprit d'initiative

et de créativité dans l'organisation des manifestations et des activités culturelles.

Elle a, par ailleurs, plaidé en faveur d'une approche différente dans l'en-cadrement des projets culturels, tout en insistant sur l'intensification du travail sectoriel et le renforcement de la coordination entre les établissements relevant d'une même wilaya, mais aussi entre les différentes wilayas. Elle a mis en avant l'importance d'une coordination effective entre les responsables aux niveaux local, régional et central.

Mme Bendouda a précisé que les performances seront dorénavant appréciées à l'aune de la concrétisation de cette coordination, ajoutant que l'évaluation reposera sur des indicateurs précis, notamment le taux de réalisation des objectifs fixés, l'efficacité des actions menées et leur rentabilité.

Cette rencontre a donné lieu à l'organisation de plusieurs ateliers portant sur le patrimoine, le livre et d'autres domaines culturels, ainsi qu'à la présentation de communications animées par des directeurs de la culture et des responsables de projets et d'établissements culturels, autour des différents programmes proposés.

Y.H

RELIQUES ET HISTOIRE LE SOUDAN EXPOSE PLUS DE 570 ANTIQUITÉS VOLÉES AU MUSÉE NATIONAL DE KHARTOUM

Par Malika Azeb

Des objets d'art, dont des figurines anciennes, des vases décorés et des amulettes en forme de scarabée volés pendant la guerre qui a ravagé le pays, sont exposés au musée national de Khartoum.

En effet, ces artefacts, datant de l'époque préhistorique jusqu'à la période islamique, ont été récupérés et sont présentés par les autorités soudanaises lors d'une cérémonie à Port-Soudan.

Ces objets, constitués de statuettes funéraires, de vases ornementés, de vaisselle en bronze, de pierres gravées et de minuscules amulettes, retrouvés après des mois d'enquête et ramenés dans la capitale en temps de guerre, sont disposés sur de grandes tables déployées dans la salle de réception du musée.

Le musée de Khartoum, qui réunissait toutes les collections retrouvées par les archéologues sur les différents sites du Soudan, a été pillé et détruit au printemps 2023, au moment où les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) ont pris la capitale après leur rébellion contre les forces armées,

leurs anciens alliés.

Pendant la prise de la capitale par ces paramilitaires, les images satellites ont montré des camions chargés de trésors antiques se diriger vers le Darfour, à l'ouest du pays, une région contrôlée par les FSR. Les autorités, avec la collaboration de l'UNESCO et d'Interpol, se sont depuis mobilisées pour retrouver et récupérer les objets volés avant qu'ils ne traversent la frontière en contrebande pour être vendus au marché noir ; toutefois, les autorités soudanaises n'ont pas donné plus de précisions sur la manière dont ces artefacts ont été récupérés.

Ahmed Junaid, représentant de l'UNESCO au Soudan, a indiqué, en référence aux efforts internationaux visant à lutter contre le trafic illicite de biens culturels, que « le patrimoine soudanais n'est pas seulement important au niveau national, c'est un trésor de l'humanité ».

Le ministre des Finances, Gibril Ibrahim, a affirmé de son côté que « beaucoup de gens ne connaissent pas la valeur des objets exposés sur les tables, mais ils reflètent l'identité de la nation et son histoire ». Ajoutant que « ceux qui ont cherché à voler ces antiquités n'ont pas seulement visé leur valeur matérielle, mais ont cherché à effacer l'identité de cette nation, son histoire et sa civilisation ».

Le ministre de l'Information et de la Culture, Khalid Aleisir, a pour sa part promis une récompense financière à ceux qui rapporteraient des objets d'art aux autorités, sans préciser le montant.

Les responsables estiment que les objets récupérés représentent environ 30 % des objets pillés dans le musée.

Parmi les antiquités toujours recherchées, il manque toujours le contenu de la "Chambre d'or", la collection la plus précieuse du musée de Khartoum, qui comprenait des bijoux anciens et des pièces en or 24 carats, dont certaines dataient de près de 8 000 ans. Au musée, il ne reste presque rien des vestiges antiques stockés depuis la construction du musée dans les années 1950 ; les voleurs n'ont laissé que les plus difficiles à transporter, comme la statue massive du pharaon noir Taharka ou les fresques de temples déplacées lors de la construction du barrage d'Assouan.

La plupart des musées soudanais, dont le palais du sultan Ali Dinar qui a régné sur le Darfour entre 1891 et 1916, situé à El Fasher, capitale du Darfour-Nord, ont été pillés depuis le début de la guerre, selon la direction nationale des antiquités qui a évalué les pertes à 110 millions de dollars.

M.A

POÉSIE "POÈTES DES DEUX RIVES" FAIT ESCALE À SIDI BEL-ABBES

La caravane littéraire et artistique algéro-italienne "Poètes des deux rives" a fait escale, samedi soir, dans la ville de Sidi Bel-Abbes, à la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed El Kabbati", dans le cadre du renforcement des échanges culturels et du dialogue civilisationnel entre l'Algérie et l'Italie.

La bibliothèque a accueilli un programme varié dans le cadre de cette manifestation culturelle, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger. Le programme a comporté des lectures poétiques communes réunissant des poètes des deux pays, ainsi que des interventions intellectuelles et des prestations musicales artistiques issues des patrimoines algériens et italiens, reflétant la richesse du patrimoine culturel commun entre les deux rives de la mer Méditerranée, comme l'a indiqué un représentant de l'Agence, M. Noureddine Addad.

La même source a ajouté que cette rencontre "contribue à l'ancrage de la culture de la lecture et de l'échange intellectuel, et renforce le rayonnement des institutions culturelles, ainsi que leur ouverture sur leur environnement national et international", soulignant l'importance de telles initiatives pour la promotion de la créativité algérienne.

De son côté, la directrice de la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed El Kabbati",

Mme Warda Hakimi, a affirmé que l'accueil de cette manifestation culturelle "traduit le rôle central que joue la bibliothèque dans la promotion de l'action culturelle et l'ouverture aux expériences littéraires internationales", ajoutant que "la caravane Poètes des deux rives constitue un véritable espace de dialogue culturel et une opportunité de rapprocher le public, notamment les jeunes, de la poésie, des arts et des langues".

Dans le même contexte, une visite du musée "Ghenja", l'un des sites culturels emblématiques de la wilaya, a été programmé au profit de la délégation artistique italienne, dont les membres ont pu découvrir le riche patrimoine historique et artistique qu'il abrite, reflet d'une partie de la mémoire culturelle locale.

La visite a également inclus le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes, considéré comme l'un des hauts lieux culturels nationaux, où les responsables ont présenté des explications sur son histoire et son rôle dans la promotion de l'art théâtral et l'accueil de diverses manifestations culturelles et artistiques.

Le programme de Sidi Bel-Abbes s'inscrit dans le parcours de la caravane littéraire et artistique "Poètes des deux rives", après sa première étape dans la ville de Tlemcen, avant la clôture de ses activités à Alger.

R.C

7^e ART EN LIBYE QUAND LE CINÉMA DÉFIE L'OUBLI ET L'INDIFFÉRENCE

Dans les années 1960, la capitale libyenne comptait plus de 20 salles de cinéma. Aujourd'hui, il n'en reste aucune.

Des réalisateurs comme Mouayed Zabtia tentent de ressusciter le septième art, malgré l'indifférence de l'Etat et les tabous sociaux. Dans son studio improvisé, Mouayed tourne "1986", un film inspiré de faits réels, dont l'exil du chanteur Ahmed Fakroun. Un projet 100% autofinancé, comme tous ses films.

Mon objectif est de mettre en lumière le travail créatif libyen et de révéler les talents de nos artistes, acteurs, réalisateurs, techniciens son, maquilleurs, et bien d'autres. Je rêve que le public international les découvre, et que nos productions locales gagnent une reconnaissance mondiale, explique-t-il.

Aujourd'hui, c'est l'indifférence qui tue le cinéma libyen. Selon les réalisateurs comme Mouayed, le problème, c'est également le désintérêt total des gouvernements depuis 2011 pourtant, des talents existent y compris chez les femmes, souvent invisibilisés.

Représenter des femmes à l'écran reste un tabou. De plus, beaucoup de talents féminins ont peur de se montrer. Pourtant, des femmes osent. Comme Nazzha Arebi, réalisatrice libyo-britannique dont le documentaire Freedom fields sur des footballeuses libyennes, a été sélectionné à Toronto en 2018. Un autre film "Donga", sur la révolution de 2011, a été vu à Amsterdam.

En Libye, faire du cinéma, c'est un acte de résistance. Résistance contre l'oubli, contre les tabous, et surtout... contre l'indifférence. Pour Mouayed, Mohammed, et tous ceux qui croient encore au pouvoir des images, le combat ne fait que commencer.

R.C

LUTTES ASSOCIÉES/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE FÉMININ DOMINATION DES LUTTEUSES D'ORAN, BEJAÏA ET BOUIRA

Les lutteuses représentant les ligues d'Oran, de Bejaïa et de Bouira se sont distinguées lors du championnat d'Algérie féminin individuel de luttes associées, toutes catégories confondues, qui s'est achevé samedi à la salle omnisports de Tichy, à Bejaïa.

Les athlètes de ces trois ligues ont décroché plusieurs titres dans les différentes catégories, confirmant, durant les deux jours de compétition, leur domination et le niveau élevé de leur préparation. Cette manifestation sportive a réuni près de 300 lutteuses, toutes catégories confondues, représentant douze ligues de wilayas. Elle a été organisée par la ligue de Bejaïa de luttes associées, en collaboration avec la Fédération algérienne



de luttes associées (FALA). Le niveau technique de la compétition a été jugé "appréciable" par le directeur technique national, Zerrouki Abdelghani, qui a indiqué avoir relevé un bon niveau dans plusieurs finales, notamment chez les cadettes et les juniors, lesquelles constituent un vivier prometteur pour la relève dans cette discipline. Il a également souligné que ce championnat a offert une opportunité importante pour la détection de nouveaux talents susceptibles de renforcer l'équipe nationale, appelée à participer à la prochaine édition du Championnat d'Afrique de luttes associées, prévue du 27 avril au 2 mai prochains en Egypte.

Les lauréates de ce championnat national ont été récompensées par des trophées et des médailles lors de la cérémonie de clôture, en présence de membres de la FALA et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Bejaïa.

RS

PATINAGE ARTISTIQUE / EURO2026 LE GÉORGIEN NIKA EGADZE S'ADJUGE LE TITRE

Le Géorgien Nika Egadze a été sacré champion d'Europe 2026 de patinage artistique, samedi à Sheffield (Grande-Bretagne), après avoir dominé aussi bien le programme court que le programme libre. Une prestation de très haute facture, ayant relégué ses adversaires loin derrière et qui lui permet de remporter le premier titre européen de sa carrière. Tout de noir vêtu, Egadze, dernier à s'élancer sur la glace, a réalisé un quasi sans-faute, avec une performance ponctuée de quatre quadruples sauts, tous réussis. Comptant qu'il avait remporté le titre avant même le résultat des juges, il a plongé sur la glace en glissant sur le ventre en guise de célébration sous les acclamations du public. Avec 273 points, il devance largement son dauphin, l'Italien Matteo Rizzo (256,37 pts), alors que le podium a été complété par le Tchèque Georgii Reshtenko (238,27).

Egadze apporte à la Géorgie son deuxième titre de la semaine, après l'or d'Anastasia Metelkina et Luka Berulava chez les couples jeudi.

A trois semaines des Jeux de Milan Cortina (6-22 février), les Championnats d'Europe font figure pour les patineurs de dernière étape pour peaufiner leurs programmes sous le regard des juges.

RS

TENNIS / TOURNOI "M15" MONASTIR LES ALGÉRIENS REGUIG ET SAHTALI INTÈGRONT LE TABLEAU FINAL

Les tennismen algérien Samir Hamza Reguig et Toufik Sahtali intégreront directement le tableau final du tournoi professionnel masculin "M15 Monastir", prévu du 19 au 25 janvier en Tunisie, suivant la liste d'admission, dévoilée dimanche par les organisateurs.

Dotée d'un prize-money de 15.000 USD et organisée sur des courts en surface rapide, la compétition a drainé la participation de joueurs venus des quatre coins du monde, notamment, d'Europe, de Scandinavie, d'Amérique et du Japon.

Parmi eux, certains tennismen relativement bien classés chez les professionnels de l'ATP, notamment, le Slovaque Lukas Pokorny: 479e mondial et tête de série N1.

Les deux représentants algériens seront fixés sur leurs adversaires respectifs au premier tour dimanche soir, à l'issue du tirage au sort, qui sera effectué sur place par les organisateurs.

RS

HANDISPORT L'ÉCHEPHILE KHALBAZ ET LE PONGISTE KERMOUNI SERRADJ DOMINENT LE CHAMPIONNAT RÉGIONAL OUEST

L'échephile Khalbaz Mohamed de Saïda et le pongiste Kermouni Serradj d'Abdelkrim de Tlemcen se sont distingués, respectivement, lors du championnat régional Ouest de jeu d'échecs et tennis de table pour personnes aux besoins spécifiques, disputé durant deux jours à l'auberge de jeunesse Djalti-Miloud de Remchi, dans la wilaya de Tlemcen.

L'échephile Khalbaz Mohamed de Ouled Khaled (Saïda) a dominé l'épreuve devant Aimouche Rachid du CSA Mascara et Medjaoui Riyad du CSA Tlemcen.

En tennis de table, le pongiste Kermouni Serradj du CSA Tlemcen a remporté la première place devant Benali Khaled d'Oran et Bekoumti Mohamed Redha de Mascara.

Le président de la commission technique régionale Ouest, Chaouri Karim, s'est montré satisfait de la belle prestation des participants à cette compétition, dont le niveau technique a été jugé "apprécié et encourageant".

Organisée par la Fédération nationale des sourds d'Algérie, en collaboration avec l'Association

club sourds de la wilaya de Tlemcen et la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tlemcen, cette compétition sportive a regroupé une cinquantaine d'athlètes représentant six wilayas de l'Ouest du pays. A l'issue de cette phase régionale, les trois premiers classés en jeu d'échecs et en tennis de table ont décroché leur qualification pour la phase finale du championnat d'Algérie, prévue au mois d'avril prochain. Le lieu de la compétition n'a pas encore été déterminé.

RS

KARATÉ/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE BENJAMINS ET MINIMES LES ATHLÈTES D'ABTAL AURÈS BATNA SE DISTINGUENT

Les jeunes karatékas du club amateur Abtal Aurès Batna se sont distingués au championnat d'Algérie de karaté-do benjamins et minimes en spécialité kata individuel et par équipes, qui a pris fin, samedi à la salle omnisports du complexe 24 février à Sidi Bel-Abbes. Chez les filles comme chez les garçons, les représentants du club Amateur Abtal Aurès Batna ont surclassé leurs concurrents en décrochant plusieurs titres dans les différentes catégories de poids,

suivis des clubs CRB Cheraga d'Alger et USMAB Sétif.

Le niveau technique de cette compétition, encadrée par plus de 150 arbitres, a été jugé très appréciable et encourageant, selon le président de la ligue oranaise de karaté-do, Fatah Houari.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la ligue de wilaya de Sidi Bel-Abbes spécialisée en collaboration avec la Fédération algérienne de karaté-do et la direction de la Jeunesse et des

Sports locales, a regroupé plus de 428 jeunes karatékas filles et garçons, issus de 38 ligues de wilaya, représentant différents clubs nationaux affiliés à la Fédération.

En clôture, les lauréats de ce championnat national, filles et garçons, ont été récompensés par des trophées, en présence du président de la Fédération algérienne de Karaté-do, Reda Benkaddour et de représentants de la DJS de Sidi Bel-Abbes.

RS

ATHLÉTISME LE MARATHONIEN ALGÉRIEN ABDERAZZAK CHARIK EN STAGE DE PRÉPARATION À TAMANRASSET

Le marathonien algérien Abderazzak Charik a annoncé samedi avoir choisi la région de Tamanrasset pour peaufiner sa préparation en prévision des importantes échéances internationales à venir.

Agé de 28 ans et établi en France, où il porte les couleurs du Racing Club Multi Athlon, Charik a quitté le rude hiver européen, pour bénéficier de conditions climatiques beaucoup plus clémentes dans le Sud algérien, choisissant spécialement un



site, situé à plus de 1400 mètres d'altitude, pour améliorer son endurance. Pour rappel, Charik avait fait partie de la sélection nationale

algérienne, qui avait pris part aux Mondiaux 2025 d'athlétisme, disputés la mi-septembre dernier au Japon, et pendant lesquels il avait décroché la 18e place au marathon, avec un chrono de 2h13:06.

Sa dernière grande performance en date a été une victoire à la 48e édition des Foulées Halloises: Une course sur route de 10 kilomètres, disputée la mi-octobre dernier en France, en présence de 107 athlètes chez les seniors (messieurs).

RS

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

COMMENT L'ESCLAVAGE DES AFRICAINS A FINANCÉ LA PUISSANCE INDUSTRIELLE DE L'OCCIDENT

Il existe une histoire qui n'est pas racontée dans les manuels de prospérité occidentale. Une histoire de fondations économiques construites non sur le génie, mais sur le crime organisé. Il s'agit de la traite transatlantique, non comme une tragédie morale isolée, mais comme le plan de financement initial du capitalisme industriel moderne.

J'ai fait cette analyse en m'appuyant sur les travaux d'historiens économistes reconnus tels que Eric Williams (Capitalisme et Esclavage, 1944), Joseph E. Inikori, et des recherches contemporaines comme celles du Legacies of British Slave-ownership project de l'University College London. Les chiffres qui suivent ne sont pas des estimations vagues, mais des reconstructions documentées à partir des archives portuaires, des registres d'assurance maritime et des livres de comptes des plantations.

LA MÉCANIQUE DU PILLAGE À TRAVERS LA CAPTURE DU CAPITAL HUMAIN ET NATUREL

Entre 1501 et 1867, les archives des ports négriers documentent le déplacement forcé d'au moins 12,5 millions d'Africains à travers l'Atlantique. Environ 1,8 million sont morts pendant la traversée, jetés à la mer. Ceux qui survivaient étaient transformés en "biens meubles" dans un système économique fondé sur l'extraction de matières premières tropicales à coût quasi nul.

La véritable richesse ne venait pas seulement de la vente des personnes. Elle provenait de leur travail gratuit pendant des siècles, produisant des montagnes de matières premières qui ont alimenté les premières usines d'Europe.

La quantification de l'extraction (approximations basses, basées sur les études d'Inikori et de l'historien français Olivier Pétré-Grenouilleau) :

Sucre : Les plantations des Caraïbes (Saint-Domingue, la Jamaïque, la Barbade) et du Brésil, travaillées par des esclaves, ont fourni l'essentiel du sucre mondial. Pour la seule Jamaïque britannique, la valeur des exportations de sucre entre 1700 et 1800 est estimée à l'équivalent de centaines de milliards de livres sterling actuelles.

Coton : Avant la guerre de Sécession, le Sud des États-Unis, avec son système esclavagiste, fournissait 75% du coton mondial. Cette matière première était l'oxygène des filatures de Manchester (Angleterre) et de Lyon (France). La valeur du coton produit par le travail esclave entre 1790 et 1860 est incroyable ; elle a littéralement financé la mécanisation de l'industrie textile.

Tabac, Indigo, Café, Cacao : Toutes ces denrées de luxe et de première nécessité pour l'Europe ont été produites par un système où le seul coût variable était l'achat initial de la main-d'œuvre et son entretien minimal.

L'argent liquide généré était si colossal qu'il a créé des villes entières :

Liverpool : En 1795, cette ville contrôlait 62% de la traite négrière britannique et 40% de la traite européenne. Les docks, les banques (comme la Heywood's Bank), les sociétés d'assurance (Lloyd's) se sont développées pour financer, assurer et gérer les profits du commerce triangulaire. Des familles comme les Tatton, les Gladstone (le père du Premier ministre) ont bâti des fortunes directes.

Nantes et Bordeaux : Nantes a armé

plus de 1 700 expéditions négrières. Bordeaux a tiré sa richesse du commerce des produits des plantations (sucre, café). Les magnifiques hôtels particuliers du XVIII^e siècle du quartier des Chartproux à Bordeaux, classés aujourd'hui au patrimoine mondial de l'UNESCO, ont été construits avec cet argent. La Banque de France elle-même, à sa création en 1800, comptait parmi ses principaux actionnaires d'anciens négriers et colons.

New York, Providence et Charleston : Aux États-Unis, les fortunes issues du commerce du coton et du sucre (via le commerce intérieur et l'approvisionnement des plantations) ont permis la création des premières grandes banques américaines et le financement d'infrastructures comme les chemins de fer.

COMMENT LE SANG A FAIT TOURNER LES MACHINES

La Révolution Industrielle (à partir de 1760 en Angleterre) n'a pas été financée par magie. Elle a nécessité des investissements massifs et risqués dans des machines, des usines et des réseaux ferroviaires. D'où venait ce capital ?

Les recherches du Legacies of British Slave-ownership project sont éclatantes. Lorsque l'esclavage a été aboli dans l'Empire britannique en 1833, le gouvernement n'a pas libéré les esclaves sans contrepartie pour les "propriétaires". Il a indemnisé ces derniers à hauteur de 20 millions de livres sterling, soit 40% du budget annuel de l'État à l'époque. En valeur actuelle, cela représente environ 17 à 20 milliards de livres sterling.

Cette somme astronomique, payée par les contribuables britanniques (dont aucun esclave), a été injectée directement dans l'économie britannique. Elle a été utilisée pour :

1. Consolider des industries existantes : La famille Hibbert, qui a reçu une énorme compensation pour ses plantations jamaïcaines, a investi dans des sociétés de négoce et des banques londoniennes.

2. Financer les chemins de fer : Des bénéficiaires de compensations ont été parmi les premiers investisseurs dans le boom ferroviaire des années 1840, l'infrastructure clé de l'industrialisation.

3. Souscrire aux emprunts d'État et créer des institutions culturelles : Des musées, des galeries d'art et des bibliothèques prestigieuses en Grande-Bretagne ont été fondés ou dotés par des familles dont la richesse originelle provenait de l'esclavage.

En France, le phénomène est similaire. Après l'abolition de 1848, les colonies des Antilles et de La Réunion ont été indemnisées à hauteur de 126 millions de francs-or. Cette injection de liquidités a soutenu les banques parisiennes et le développement industriel du Second Empire.

LES "BIENFAITS" COLONIAUX FACE AU VIDE CRÉÉ EN AFRIQUE

Certains apologistes évoquent les "écoles, hôpitaux et routes" laissés par la colonisation. Cette argumentation est un renversement logique et moral grotesque. Faisons une comptabilité aussi froide que celle des négriers.

Voyons ce que l'Occident a extrait de l'Afrique (un échantillon) :

- Un Capital humain de 12,5 millions



de vies productives arrachées, auxquelles il faut ajouter des millions de morts lors des razzias et dans les camps d'attente sur les côtes africaines. Cela a provoqué un dépeuplement et une déstructuration sociale profonde de régions entières (Côte des Esclaves, Congo, Angola).

• Une richesse générée à travers l'accumulation de capital qui a duré quatre siècles, capital qui a été intégralement exporté, investi et réinvesti en Europe et en Amérique, créant un cycle vertueux de croissance là-bas.

• Un sous-développement de l'Afrique maintenu conscientiusement de force dans un rôle de pourvoyeuse de matières premières brutes et de main-d'œuvre, ses propres circuits commerciaux et proto-industries (textile, métallurgie) étant détruits ou marginalisés.

Les infrastructures coloniales (chemins de fer, ports, quelques écoles) n'ont jamais été conçues pour le développement de l'Afrique. Elles étaient des outils d'extraction plus efficace, reliant les mines et les plantations à la côte pour l'exportation. Leurs bénéfices retournaient aux métropoles. L'éducation dispensée était limitée, visant à former des auxiliaires subalternes, pas une élite scientifique et industrielle autonome.

L'Occident a soutiré à l'Afrique un capital financier, humain et social colossal et accumulé sur des siècles. En retour, il a laissé une infrastructure minimale, souvent inadaptée, dont le coût de construction était dérisoire face aux profits extraits. C'est comme voler la matière première d'une maison, vendre la maison finie à prix d'or, puis se vanter d'avoir laissé sur place l'échafaudage

utilisé pour la construire.

Notons que le retard de l'Afrique est la conséquence directe et mesurable d'une saignée économique et démographique de quatre siècles, suivie d'une colonisation organisée pour perpétuer l'extraction. Les villes européennes aux pierres dorées, les rails qui ont sillonné leurs campagnes, les premières machines à vapeur, les grandes institutions financières et culturelles, portent dans leurs livres de compte originels l'ombre des chaînes.

Cette histoire n'est pas racontée pour cultiver la rancœur, mais pour rétablir la vérité des comptes. Comprendre que le fossé économique actuel entre les continents a été activement creusé par un système de transfert de richesse massif est essentiel. Cela transforme le récit de la "pauvreté africaine" en celui d'une richesse africaine délocalisée de force. Je pense que sincèrement que la réparation n'est pas seulement une question de justice morale pour le passé. C'est une question de vérité économique pour l'avenir. Car on ne peut bâtir un futur équitable sur un mensonge historique aussi fondamental que l'origine de la fortune du monde moderne. La puissance industrielle de l'Occident n'est pas née ex nihilo. Elle est née dans les cales des navires négriers et sur les terres des plantations, nourrie par le travail et le sang de millions d'Africains dont les noms ont été effacés, mais dont l'empreinte se lit encore dans l'architecture de notre monde inégal.

ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
------	------	-----	---------	------

05:27 12:34 15:48 18:15 19:36

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIFA EN VISITE OFFICIELLE AU QATAR

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire a entamé, dimanche, une visite officielle au Qatar, pour prendre part à la 9ème édition de l'Exposition et la Conférence internationale de Doha sur la Défense maritime "DIMDEX-2026", indique un communiqué du ministère.

"Sur invitation du Général de Corps d'Armée Jassim Ben Mohammmed Al Mannai, Chef d'Etat-Major des Forces Armées qataries, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, entame une visite officielle à l'Etat du Qatar, à partir d'aujourd'hui dimanche 18 janvier 2026, pour prendre part à la 9ème édition de l'Exposition et la

Conférence Internationale de Doha sur la Défense maritime DIMDEX-2026", précise la même source.

Lors de cette visite, "le Général d'Armée aura des entretiens avec les responsables qataris sur les voies et moyens du renforcement de la coopération militaire bilatérale", souligne le communiqué du ministère.

APS



SUIVI DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA LIGNE MINIÈRE ANNABA-BLED EL-HADBA DJELLAOUI PRÉSIDE UNE RÉUNION

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche au siège du ministère, deux séances de travail consacrées au suivi de l'état d'avancement des travaux de la ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, s'étendant sur 422 km et inscrite dans le cadre du projet intégré du phosphate, indique un communiqué du ministère.

La réunion, qui s'inscrit dans le cadre du suivi périodique des mégaprojets du secteur, s'est déroulée en présence des cadres centraux, des entreprises nationales et étrangères chargées de la réalisation, ainsi que des bureaux d'études chargés du suivi du projet.

La première séance a permis d'évoquer en détail la cadence d'avancement des travaux sur quatre principaux tronçons du projet, de passer en revue l'état des travaux en cours et d'examiner les différents aspects y afférents.

A cet égard, le ministre a souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, de mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles pour garantir le respect des délais contractuels, et d'œuvrer à trouver des solutions aux obstacles rencontrés sur le terrain, le cas échéant, en coordination avec les autorités publiques.

Au cours de la deuxième séance consacrée au tronçon Bouchegouf- Souk Ahras-Dréa, d'une longueur de

121 km, le plan d'action relatif à ce tronçon a été présenté, évalué et analysé, sur la base du volume des travaux réalisés sur le terrain et du taux d'avancement enregistré.

A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de lever les obstacles sur le terrain, de respecter le calendrier des travaux et de mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles pour garantir le respect des délais contractuels, les entreprises de réalisation s'y étant engagées.

APS

JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMUNE PORTES OUVERTES ET LANCEMENT DE PROJETS DANS LE SUD

Le lancement de projets de développement et l'organisation de diverses activités mettant en valeur la mission de la commune dans le développement local, ont marqué, dimanche dans les wilayas du Sud, la célébration de la Journée nationale de la commune, coïncidant avec le 18 janvier de chaque année.

Placée sous le thème "La commune au cœur des défis socioéconomiques", ces manifestations ont été marquées par l'inauguration de Portes ouvertes présentant les différents services administratifs de la commune au service du citoyen, et la vulgarisation de divers projets multisectoriels réalisés ou en voie de l'être.

Dans la wilaya d'Ouargla, la célébration a donné lieu à l'inauguration

du service de la réglementation et des affaires générales de la commune de Rouissat ainsi que le lancement de projets de deux stades de football dans les quartiers El-Hadeb et Zaouia-2.

Les autorités locales ont lancé également, dans la commune du chef-lieu de wilaya, des projets de réhabilitation des annexes communales des quartiers de Said-Otba, Bouhoufala, Bouameur et Bamendil.

Dans la wilaya de Ghardaïa, la journée a été marquée par l'inauguration d'une antenne communale au quartier Tinemirine à Béni-Isguen, ainsi que par la pose de la première pierre d'une structure similaire dans la zone des sciences, dans le but de déployer les structures de proximité et rapprocher l'administration du ci-

toyen.

Dans la wilaya de Timimoun, la mise en service d'un bureau postal dans la commune de Tinerkouk et d'un autre de la Caisse nationale d'assurance sociale des non-salariés (CASNOS) ont été les faits saillants ayant marqué la Journée nationale de la commune.

De son côté, la commune d'El-Meghaier s'est vu accorder, selon le président de l'Assemblée populaire communale, Abdelmalek Guessoum,

d'importantes opérations de développement, dont l'aménagement du marché hebdomadaire, le ravalement des façades des écoles primaires, ainsi que la réalisation d'un bureau postal au quartier Dechra et d'une place publique au quartier 5-Juillet.

APS

ACCIDENTS LIÉS AU GAZ

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR RAPPELLE LES CONSIGNES ET MESURES DE PRÉVENTION

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a, dans un communiqué rendu public dimanche, rappelé aux citoyens les consignes et les mesures de prévention à suivre pour prévenir les accidents pouvant survenir suite à une fuite de gaz de monoxyde de carbone.

Le ministère de l'Intérieur recommande aux citoyens d'installer un détecteur de monoxyde de carbone, dans leurs maisons, notamment près des appareils de chauffage et des chauffe-eaux, de

veiller à l'entretien périodique de tous les équipements à gaz et de maintenir libres les conduits d'aération dans les salles de bain et les pièces".

Le ministère recommande, par ailleurs, d'éteindre les chauffe-eaux après leur utilisation", soulignant qu'en cas de mal de tête soudain, de vertiges, de nausées ou de difficultés respiratoires, "il faut immédiatement sortir à l'air libre et appeler la Protection civile".

RA

SAHARA OCCIDENTAL

L'ACAPS CONDAMNE L'EXPULSION PAR LE MAROC D'UNE MISSION ESPAGNOLE D'OBSERVATION DES DROITS HUMAINS

L'association catalane des amis du peuple sahraoui (ACAPS) a condamné "fermement" l'expulsion par les autorités d'occupation marocaines d'une mission espagnole d'observation des droits humains, des territoires sahraouis occupés, dénonçant une "violation systématique" des droits fondamentaux, internationalement reconnus, du peuple sahraoui.

"L'ACAPS condamne avec la plus grande fermeté les agissements des autorités marocaines", a écrit l'association dans un communiqué, soulignant que cette action s'inscrit dans le cadre d'une politique systématique de répression et de "black-out imposé à la population sahraouie vivant sous occupation".

Mardi dernier, les autorités marocaines ont expulsé les membres d'une mission espagnole d'observation des droits humains après les avoir empêchés de descendre d'un avion qui

venait d'atterrir à Laâyoune, dans les territoires sahraouis occupés.

La délégation était composée du conseiller à la coopération institutionnelle et à la solidarité internationale du Conseil de l'île de Grande Canarie (Gran Canaria), Carmelo Ramirez, de la députée de Podemos, Noemi Santana Perera, et du secrétaire à la communication de Podemos Canarias, Fernando Ruiz Pérez.

L'expulsion de la délégation espagnole n'est "pas un cas isolé", a fait remarquer l'ACAPS, rappelant que ces dernières années, "les autorités d'occupation marocaines ont interdit systématiquement l'entrée de journalistes, de députés européens, de parlementaires, de défenseurs des droits humains et d'autres personnes solidaires" de la cause sahraouie.

"Ces pratiques entravent le droit fondamen-

tal à l'information, à la liberté d'expression et le droit à la mobilisation, et s'inscrivent dans une stratégie de marginalisation de la communauté internationale conduisant à des violations les plus graves des droits" des Sahraouis, a-t-elle souligné.

L'ACAPS a affirmé, dans ce contexte, que l'occupation militaire du Sahara occidental par le Maroc "s'accompagne de violations flagrantes des droits humains : détentions arbitraires, torture, disparitions forcées, procédures judiciaires sans garanties, persécution des militants sahraouis et répression constante de la dissidence et de la société civile".

"Le refus systématique d'accès aux observateurs internationaux s'inscrit dans cette dynamique de contrôle et d'impunité", a-t-elle déploré.

Réaffirmant son engagement en faveur du peuple sahraoui, l'ACAPS exige "la reconnaissance du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, tel qu'il est inscrit dans les résolutions de l'ONU, qui constitue un pilier du droit international" et "la fin de l'occupation militaire et administrative du Sahara occidental". L'association catalane exige également "la libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis, ainsi que le respect de la liberté d'expression et d'association", appelant la communauté internationale, notamment les gouvernements européen et espagnol à "assumer leurs responsabilités politiques et juridiques afin de garantir l'accès des missions d'observation et de surveillance du respect des droits humains sur le territoire" sahraoui occupé.

RI